

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1516

12 juin 2014

### SOMMAIRE

<b>Advent Clinic (Luxembourg) S.à r.l. ....</b>	<b>72726</b>	<b>Blue Gem Luxembourg 1B S.à r.l. ....</b>	<b>72724</b>
<b>Advent Monext Luxembourg GP S.à r.l.</b>	<b>72726</b>	<b>Bluestar Silicones International S.à r.l. ...</b>	<b>72724</b>
<b>Adventor Invest S.A. ....</b>	<b>72726</b>	<b>Bluetouch Investments (Luxembourg)</b>	
<b>Advent Talc (Luxembourg) S.à r.l. ....</b>	<b>72723</b>	<b>Number 1 S.à r.l. ....</b>	<b>72730</b>
<b>Advent Therapy (Luxembourg) S.à r.l. ...</b>	<b>72727</b>	<b>BMA Invest S.A. ....</b>	<b>72728</b>
<b>Advent Tower (Luxembourg) S.à r.l. ....</b>	<b>72727</b>	<b>BNY Mellon Fund Management (Luxem-</b>	
<b>ALC Constructions S.à.r.l. ....</b>	<b>72725</b>	<b>bourg) S.A. ....</b>	<b>72729</b>
<b>ALPHARMA (Luxembourg) S.à.r.l. ....</b>	<b>72725</b>	<b>Borasco Holding S.à r.l. ....</b>	<b>72730</b>
<b>Amara S.à r.l. ....</b>	<b>72724</b>	<b>Boutique Tiers-Monde Nord S.A. ....</b>	<b>72729</b>
<b>Apone S.A. ....</b>	<b>72725</b>	<b>Brasserie SEPPL S.à r.l. ....</b>	<b>72728</b>
<b>Arch-Immo Consulting S.à r.l. ....</b>	<b>72725</b>	<b>EPF Acquisition Co 15 S.à r.l. ....</b>	<b>72752</b>
<b>Arma Ingénierie International S.A. ....</b>	<b>72726</b>	<b>Grosvenor International S.A. ....</b>	<b>72753</b>
<b>Arrobas Lux SA ....</b>	<b>72726</b>	<b>Isle Lux S.à r.l. ....</b>	<b>72766</b>
<b>Atlantide S.A. ....</b>	<b>72727</b>	<b>Le Comptoir des Ardoisiers S.à r.l. ....</b>	<b>72722</b>
<b>Aurea Vallis Invest S.A. ....</b>	<b>72722</b>	<b>Lehwood Holdings S.à. r.l. ....</b>	<b>72722</b>
<b>Banque LBLux S.A. ....</b>	<b>72725</b>	<b>Luxembourg Investissement &amp; Patrimoine</b>	
<b>Bauhaus Investments S.A. ....</b>	<b>72729</b>	<b>S.A. ....</b>	<b>72722</b>
<b>BBG Aurum &amp; Co. S.E.N.C. ....</b>	<b>72728</b>	<b>Management Group S.A. ....</b>	<b>72722</b>
<b>Bergonia Investments S.à r.l. ....</b>	<b>72730</b>	<b>Misana Investments S.à r.l. ....</b>	<b>72731</b>
<b>Berris Vane S.A. ....</b>	<b>72728</b>	<b>Paper S.A. ....</b>	<b>72723</b>
<b>BGC Re ....</b>	<b>72729</b>	<b>Pilot Project Software S.A. ....</b>	<b>72768</b>
<b>Bimini Investments S.à r.l. ....</b>	<b>72723</b>	<b>Renoir Shareco S.à r.l. ....</b>	<b>72752</b>
<b>Bio Energy International S.A. ....</b>	<b>72727</b>	<b>SCI Villa MichelAngelo ....</b>	<b>72768</b>
<b>BioEthika Umwelttechnologien AG ....</b>	<b>72724</b>	<b>Weiland-Bau Sàrl ....</b>	<b>72723</b>

**Le Comptoir des Ardoisiers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9772 Troine, Maison 32.

R.C.S. Luxembourg B 163.372.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014051285/10.

(140058733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

**Lehwood Holdings S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 avril 2014.

Référence de publication: 2014051286/10.

(140058339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

**Luxembourg Investissement & Patrimoine S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-1835 Luxembourg, 15, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 88.408.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051311/10.

(140058719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

**Management Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 150.556.

Les comptes annuels au 31.12.12 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051316/10.

(140058297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

**Aurea Vallis Invest S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 177.492.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d administration tenue au siège social en date du 27 mars 2014*

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 27 mars 2014 que le siège social de la Société est transféré du 49, route d'Arlon L-1140 Luxembourg au 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2014.

*Pour AUREA VALLIS INVEST S.A.*

*Signatures*

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2014051590/14.

(140058914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

**Weiland-Bau Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9834 Holzthum, 1, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 43.696.

Hiermit informe ich Sie über meine Kündigung mit sofortiger Wirkung des Mandates als technischer Geschäftsführer in Ihrer Gesellschaft WEILAND-BAU Sàrl, mit Sitz zu L-9834 Holzthum, 1, route de Diekirch, eingetragen im Handelsregister von Diekirch unter der Nummer B 43.696.

Den 08-04-14.

Gotthard LENZEN.

Référence de publication: 2014051516/11.

(140057686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

**Paper S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

R.C.S. Luxembourg B 124.494.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement commercial n°182/14 rendu en date du 6 février 2014, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré dissoute la société PAPER S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie, siège dénoncé le 16 janvier 2012.

Pour extrait conforme

Maître Admir PUCURICA

Avocat/Le Liquidateur

Référence de publication: 2014051524/13.

(140058942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

**Advent Talc (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 162.285.

Suite au changement de dénomination et de forme juridique en date du 28 mars 2014 de l'associé de la Société, il convient de modifier celui-ci de AI Global Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, en AI Global Investments & Cy S.C.A., société en commandite par actions, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 avril 2014.

Référence de publication: 2014051548/12.

(140059459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

**Bimini Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 179.365.

*Extrait de la résolution prise par l'associée unique en date du 9 avril 2014*

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2014.

Veuillez noter que l'adresse professionnelle des gérants B, Messieurs Jérôme DEVILLET, Douwe TERPSTRA et Pierre CLAUDEL, se trouve désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veuillez également noter que le siège social de l'associée unique Pinehurst Investments S.à r.l. se trouve désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 10.4.2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Bimini Investments S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014051596/18.

(140059274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

**Blue Gem Luxembourg 1B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 13.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 128.032.

---

*Extrait du contrat de cession de parts sociales*

En vertu de l'acte de transfert de parts sociales, daté du 7 avril 2014, RP3 FUND, représenté par Yarpa Investimenti SGR SPA, a transféré la totalité de ses parts sociales détenues dans la société de la manière suivante:

- 135 parts sociales d'une valeur nominale d'EUR 25 à F&C European Capital Partners II LP, une limited partnership existant sous les lois Ecossoises, ayant son siège social au 80 George Street, Edinburgh, EH2 3BU, Ecosse, enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnership of Scotland sous le numéro SL 12489;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014051602/18.

(140058991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Bluestar Silicones International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.291.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2014.

Référence de publication: 2014051603/10.

(140059447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**BioEthika Umwelttechnologien AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 2, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 147.253.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014051600/14.

(140059148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Amara S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Uden.

R.C.S. Luxembourg B 53.619.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09.04.2014.

G. ADIBEKIAN

*Gérant*

Référence de publication: 2014051582/12.

(140059195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**ALC Constructions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.  
R.C.S. Luxembourg B 168.818.

Les comptes annuels au 31.12.12 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Selon l'art. 6bis du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 concernant le RCS, ce dépôt rectificatif remplace le dépôt initial au RCS sous le n° L130168485.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051579/12.

(140058999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**ALPHARMA (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 67.123.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ALPHARMA (Luxembourg) S.À.R.L.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014051581/11.

(140059130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Apone S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 56, rue Jean-Pierre Michels.  
R.C.S. Luxembourg B 53.643.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2014051583/10.

(140059288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Arch-Immo Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.  
R.C.S. Luxembourg B 20.877.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051584/10.

(140059421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Banque LBLux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 11.035.

Die Bilanz vom 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. April 2014.

Banque LBLux S.A.

Référence de publication: 2014051594/11.

(140059108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Arma Ingénierie International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 86.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051585/10.

(140059513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Arrobas Lux SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 47, Gruuss Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 101.772.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

CHOTIN Barbara.

Référence de publication: 2014051586/10.

(140059287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Adventor Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 151.159.

Par la présente, je soussigné, Monsieur Cédric JAUQUET, ai l'honneur de vous informer que je me démetts de mes fonctions d'Administrateur au sein de votre société avec effet immédiat.

Le 02 avril 2014.

Cédric JAUQUET.

Référence de publication: 2014051570/10.

(140059416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Advent Monext Luxembourg GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 142.638.

Suite au changement de dénomination et de forme juridique en date du 28 mars 2014 de l'associé de la Société, il convient de modifier celui-ci de AI Global Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, en AI Global Investments & Cy S.C.A., société en commandite par actions, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 avril 2014.

Référence de publication: 2014051569/12.

(140059384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Advent Clinic (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 146.995.

Suite au changement de dénomination et de forme juridique en date du 28 mars 2014 de l'associé de la Société, il convient de modifier celui-ci de AI Global Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, en AI Global Investments & Cy S.C.A., société en commandite par actions, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 avril 2014.

Référence de publication: 2014051568/12.

(140059383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Advent Therapy (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 158.711.

—  
Suite au changement de dénomination et de forme juridique en date du 28 mars 2014 de l'associé de la Société, il convient de modifier celui-ci de AI Global Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, en AI Global Investments & Cy S.C.A., société en commandite par actions, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09 avril 2014.

Référence de publication: 2014051549/12.

(140059431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Advent Tower (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 157.821.

—  
Suite au changement de dénomination et de forme juridique en date du 28 mars 2014 de l'associé de la Société, il convient de modifier celui-ci de AI Global Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, en AI Global Investments & Cy S.C.A., société en commandite par actions, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09 avril 2014.

Référence de publication: 2014051550/12.

(140059432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Atlantide S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 56, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 34.326.

—  
Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*La Mandataire*

Référence de publication: 2014051589/10.

(140059286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Bio Energy International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.385.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 2 avril 2014*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Michael Adams de son mandat d'administrateur de catégorie B de la Société et décide de nommer Monsieur Alessandro Trentin, administrateur de sociétés, résidant à Chemin de Clamadour 4, CH - 1012 Lausanne (Suisse), en tant qu'Administrateur de catégorie B et Administrateur délégué de la Société avec effet au 18 mars 2014 pour une durée de six ans.

L'Assemblée décide également de nommer la société ATWELL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro 169787 en tant que Commissaire aux Comptes de la Société pour une durée de six ans avec effet au 18 mars 2014.

L'Assemblée décide enfin de transférer le siège social de la Société de L - 2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper à L - 1511 Luxembourg, à 121, avenue de la Faiënerie avec effet au 18 mars 2014.

Pour extrait

*Pour la Société*

Référence de publication: 2014051597/20.

(140059346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**BBG Aurum & Co. S.E.N.C., Société en nom collectif.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 143.510.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2014.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014051614/12.

(140059353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Berris Vane S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 31.343.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BERRIS VANE S.A.

Référence de publication: 2014051618/11.

(140059486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**BMA Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 165.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIVATE INVESTMENT TRUST SARL

Signature

Référence de publication: 2014051623/11.

(140059664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Brasserie SEPPL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 42, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 115.124.

*Cession de parts sociales*

L'associée Madame Mavilde Dos Prazeres Sousa Pereira, née à Rio Caldo (Portugal) le 8 juillet 1954, demeurant à L-2628 Luxembourg, 63 rue des Trévires, détenant 20 parts sociales de la société Brasserie Seppl S.à r.l. a cédé la totalité de ses parts sociales à Monsieur Carlos Alberto Pereira Quintas, né à Rio Caldo (Portugal) le 30 juillet 1975, demeurant à L-6915 Roodt/Syre, 20 Am Stronck, de sorte que la nouvelle répartition est la suivante:

- Sandra de Oliveira Pires . . . . .	40 parts sociales
- Carlos Alberto Pereira Quintas . . . . .	<u>60 parts sociales</u>
Soit un total de . . . . .	100 parts sociales

Fait à Luxembourg en autant d'exemplaires que nécessaire.

Luxembourg, le 23 mars 2014.

Certifié sincère et conforme

*Pour Brasserie Seppl S.à r.l.*

Fideco Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2014051607/20.

(140059006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 28.166.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051624/10.

(140059064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

**BGC Re, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 163.134.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, le 20 mars 2014*

- L'assemblée générale des actionnaires renomme les personnes suivantes comme administrateurs pour une période d'un an, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015:

\* Monsieur Olivier Moumal, administrateur, demeurant au 21, avenue du Printemps à B-1410 Waterloo

\* Madame Laurence Kervyn de Meerendré, administrateur, demeurant au 63, rue de la Commune à B-1325 Chaumont-Gistoux

\* Monsieur Claude Weber, administrateur, demeurant professionnellement au 74, rue de Merl à L-2146 Luxembourg

\* Monsieur Paul Mousel, administrateur, demeurant au 14 rue Erasme à L-1468 Luxembourg

- L'assemblée générale des actionnaires renomme Deloitte SA, 560 rue de Neudorf, 2220 Luxembourg, représentée par Monsieur Jérôme Lecoq comme réviseur d'entreprises agréé. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir en 2015 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BGC Re S.A.*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014051619/23.

(140059154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

**Bauhaus Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 57.453.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 Avril 2014.

Référence de publication: 2014051613/11.

(140059545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

**Boutique Tiers-Monde Nord S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9046 Ettelbruck, 9, rue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 93.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014051627/10.

(140059472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

**Borasco Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 112.819.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Avril 2014.

Borasco Holding S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager A

Référence de publication: 2014051626/14.

(140059676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Bergonia Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 149.542.

*Extrait de la résolution prise par les associées en date du 9 avril 2014*

Le siège social a été transféré du 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2014.

Veillez noter que l'adresse professionnelle des gérants B, Messieurs Jérôme DEVILLET et Pierre CLAUDEL, se trouve désormais au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Veillez également noter que le siège social des associées, KAMOULOX INVESTMENTS S.à r.l. et EUROHEART INVESTMENTS S.à r.l., se trouve désormais au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 9.4.2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour BERGONIA INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014051616/18.

(140058876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Bluetouch Investments (Luxembourg) Number 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.501.

*Extrait des résolutions des associés prises en date du 25 mars 2014*

- Monsieur John ALASTAIR IRVINE est révoqué de son poste de Gérant de classe A avec effet immédiat;
- Monsieur Thierry KOHNEN, né le 22 juin 1972 à Verviers (Belgique), demeurant professionnellement au 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, est nommé nouveau Gérant de classe A de la société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Douglas FORBES IRVINE, révoqué;
- Monsieur Thierry DEROCHETTE, né le 19 décembre 1971 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement au 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, est nommé nouveau Gérant de classe B de la société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Bruno BAGNOULS, révoqué;
- Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 mars 2014.

Certifié sincère et conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014051604/22.

(140059461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

---

**Misana Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 179.340.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty ninth day of January,

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

**THERE APPEARED:**

Manolux Investments & Co. S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 181.085 (the Sole Shareholder), represented by Siobhán McCarthy, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal (such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities)

being the sole shareholder of Misana Investments S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 179.340, and having a share capital amounting to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Paul Meyers, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg, on July 24, 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1980 on August 16, 2013. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since its incorporation.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company and may thus pass decisions on the items set forth below;

II. The items on which decisions are to be passed are worded as follows:

1. Change of the corporate object of the Company and subsequent amendment to article 3 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 3.** The Company may enter into any type of securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and in particular it may acquire, originate (to the extent permitted) or assume, directly or indirectly or through another entity, risks relating to any kind of loans, receivables, notes, shares, government bonds, treasury bills, debt and equity securities and any other kind of financial instruments, other similar instruments, claims and real estate (the Underlying Assets) and to directly or indirectly invest in, acquire, originate, hold and dispose of the Underlying Assets.

The Company may issue, by way of private placement only, shares, notes, bonds, debentures and any kind of equity or debt securities whose value or yield depend on the risks relating to the Underlying Assets. The Company may, except by way of public offer, borrow in any form within the limits of the Securitisation Law.

The Company may originate loans and lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, within the limits of the Securitisation Law.

The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to debt and equity securities, other similar instruments, rights or participations in the Underlying Assets.

The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

The Company may freely dispose of, and assign, its assets on such terms as determined by the Board from time to time.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial or financial transactions which relate directly or indirectly to the foregoing objects, it being understood that the Company must have a passive attitude when managing its assets (in particular the Underlying Assets), accordingly, it cannot engage in commercial, trading or entrepreneurial activities or any other activities pursuant to which it would act as entrepreneur or merchant and generate a personal risk as a result of such activities.”

2. Recomposition of the issued share capital by:

(i) change of the functional currency of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP) and conversion of the amount of the share capital of the Company into the equivalent in pounds sterling (GBP) at the exchange rate published

by the European Central Bank on the date prior to this deed; and conversion of all accounts in the books of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP); and

(ii) increase of the share capital of the Company so as to raise it from its present amount represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares to twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500); subscription for and payment of the share capital increase by way of a contribution in cash; and setting of the nominal value of the shares at one pound sterling (GBP 1) each; and consequential amendment of article 6 of the Articles;

3. Creation of two new classes of managers, i.e. class C managers and class D managers and reclassification of the mandates of the existing managers of the Company;

4. Appointment of new managers of the Company and acknowledgement of any resignations received from existing managers;

5. Full amendment and restatement of the Articles substantially in the form attached to the proxy, including, pursuant to the creation of the new classes of managers at item 3 above, amendment to the provisions in respect of the composition of the board of managers, proceedings of the meetings of the board of managers and the representation of the Company towards third parties; and

6. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the corporate object of the Company and subsequently resolves to amend article 3 of the Articles which shall henceforth read as follows:

**Art. 3.** The Company may enter into any type of securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and in particular it may acquire, originate (to the extent permitted) or assume, directly or indirectly or through another entity, risks relating to any kind of loans, receivables, notes, shares, government bonds, treasury bills, debt and equity securities and any other kind of financial instruments, other similar instruments, claims and real estate (the Underlying Assets) and to directly or indirectly invest in, acquire, originate, hold and dispose of the Underlying Assets.

The Company may issue, by way of private placement only, shares, notes, bonds, debentures and any kind of equity or debt securities whose value or yield depend on the risks relating to the Underlying Assets. The Company may, except by way of public offer, borrow in any form within the limits of the Securitisation Law.

The Company may originate loans and lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, within the limits of the Securitisation Law.

The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to debt and equity securities, other similar instruments, rights or participations in the Underlying Assets.

The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

The Company may freely dispose of, and assign, its assets on such terms as determined by the Board from time to time.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial or financial transactions which relate directly or indirectly to the foregoing objects, it being understood that the Company must have a passive attitude when managing its assets (in particular the Underlying Assets), accordingly, it cannot engage in commercial, trading or entrepreneurial activities or any other activities pursuant to which it would act as entrepreneur or merchant and generate a personal risk as a result of such activities.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to recompose the issued share capital as follows:

The Sole Shareholder resolves to change the functional currency of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP) and to convert the share capital of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP), at the exchange rate published by the European Central Bank on the date prior to this deed, according to which EUR 1.00 is the equivalent of GBP 0.82505 (evidence of which has been given to the undersigned notary and will remain attached to the present deed) that is, to convert from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) into ten thousand three hundred thirteen pounds sterling and thirteen pence (GBP 10,313.13) and convert all accounts in the books of the Company from euro (EUR) to pounds sterling (GBP).

The Sole Shareholder then resolves to (i) increase the share capital of the Company by an amount of two thousand one hundred eighty-six pounds sterling and eighty-seven pence (GBP 2,186.87) so as to raise it from its present amount of ten thousand three hundred thirteen pounds sterling and thirteen pence (GBP 10,313.13) to twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500) and the allocation of the remainder of three hundred thirteen pounds sterling and thirteen pence (GBP 313.13) to the share premium account of the Company, such capital increase to be paid up by a

contribution in cash in the amount of two thousand five hundred pounds sterling (GBP 2,500) and (ii) to set the nominal value of the shares of the Company at one pound sterling (GBP 1) each and the number of shares at twelve thousand five hundred (12,500).

#### *Payment*

Thereupon, the Sole Shareholder, Manolux Investments & Co. S.C.A., prenamed and represented as stated above, declares to fully pay up the capital increase by a contribution in cash amounting to two thousand five hundred pounds sterling (GBP 2,500) to be allocated as follows:

- two thousand one hundred eighty-six pounds sterling and eighty-seven pence (GBP 2,186.87) to the share capital account of the Company; and
- three hundred thirteen pounds sterling and thirteen pence (GBP 313.13) to the share premium account of the Company.

The amount of two thousand five hundred pounds sterling (GBP 2,500) is at the disposal of the Company, as has been evidenced to the undersigned notary, who expressly acknowledges this.

As a consequence of the above, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles which shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each.”

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to create two new classes of managers, namely class C managers and class D managers.

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the composition of the board of managers as follows:

(i) the following persons shall be appointed as new managers to the board of managers of the Company with effect from the date of this deed for an unlimited duration:

- Joshua L. LEVINE, born on 7 November 1975 in New York (USA), having his professional address at c/o Elliott Management Corp., 40 West 57<sup>th</sup> Street, 4<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10019 USA, as class A manager;
- Michael P. WENGROFSKY, born on 26 August 1963 in New York (United States of America), having his professional address at 65 East 55<sup>th</sup> Street 30<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10022, as class B manager;
- Livio GAMBARDILLA, born on 02 December 1975 in Terlizzi (Italy), having his professional address at 16, Avenue Pasteur -L2310 - Luxembourg, as class C manager;
- Tony WHITEMAN, born on 24 May 1969 in Hamilton (New Zealand), having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class D manager; and
- Philippe LECLERCQ, born on 18 May 1968 in Liège (Belgium), having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, BP2501, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class D manager;

(ii) acknowledgment of the resignation of Elliot GREENBERG as class A manager of the Company with effect from the date of this deed and granting to him, to the extent legally possible, discharge (quitus) in respect of the performance of his duties as manager of the Company from the date of his appointment up to and including the date of this deed;

(iii) the following persons shall be reclassified as class D managers on the board of managers of the Company from the date of this deed:

- Jérôme DEVILLET, born on May 21, 1986, in Arlon (Belgium), having his professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Pierre CLAUDEL, born on May 23, 1978 in Schiltigheim (France), having his professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend and fully restate the Articles including, pursuant to the creation of the new classes of managers above, amendment to the provisions in respect of the composition of the board of managers, proceedings of the meetings of the board of managers and the representation of the Company towards third parties so that they shall henceforth read as follows:

**Art. 1. The Company.** There is hereby established a private limited company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Company Law), the law of March 22, 2004 on securitisation, as amended (the Securitisation Law and together with the Company Law, the Laws) and these articles of association (the Articles).

**Art. 2. Name.** The Company's name is "Misana Investments S.à r.l."

**Art. 3. Registered office.**

3.1 The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

3.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 4. Corporate object.**

4.1 The Company may enter into any type of securitisation transactions within the meaning of the Securitisation Law and in particular it may acquire, originate (to the extent permitted) or assume, directly or indirectly or through another entity, risks relating to any kind of loans, receivables, notes, shares, government bonds, treasury bills, debt and equity securities and any other kind of financial instruments, other similar instruments, claims and real estate (the Underlying Assets) and to directly or indirectly invest in, acquire, originate, hold and dispose of the Underlying Assets.

4.2 The Company may issue, by way of private placement only, shares, notes, bonds, debentures and any kind of equity or debt securities whose value or yield depend on the risks relating to the Underlying Assets. The Company may, except by way of public offer, borrow in any form within the limits of the Securitisation Law.

4.3 The Company may originate loans and lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, within the limits of the Securitisation Law.

4.4 The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to debt and equity securities, other similar instruments, rights or participations in the Underlying Assets.

4.5 The Company may give guarantees and grant pledges, mortgages or any other types of security interests over all or some of its assets within the limits of the Securitisation Law.

4.6 The Company may freely dispose of, and assign, its assets on such terms as determined by the Board from time to time.

4.7 The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

4.8 The Company may carry out any commercial or financial transactions which relate directly or indirectly to the foregoing objects, it being understood that the Company must have a passive attitude when managing its assets (in particular the Underlying Assets), accordingly, it cannot engage in commercial, trading or entrepreneurial activities or any other activities pursuant to which it would act as entrepreneur or merchant and generate a personal risk as a result of such activities.

**Art. 5. Duration.**

5.1 The Company is formed for an unlimited period.

5.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

**I. Capital - Shares****Art. 6. Capital.**

6.1 The share capital is set at twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1.00) each.

6.2 The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

6.3 In addition to the issued share capital described at article Erreur! Source du renvoi introuvable., there may be set up a premium account to which any amount paid on any shares in addition to their nominal value is booked. Any contribution in cash or in kind made as share premium in connection with the subscription for shares in the Company will be booked in a share premium account (the Share Premium). The Share Premium is available, among other things, (i) for the purpose of distributions whether by dividend, share redemption or otherwise, (ii) to be incorporated in the share capital of the Company in return for the issue of shares, (iii) to offset any net realised losses, (iv) to be allocated to the reserve required by Luxembourg law or (v) to the furtherance of the corporate objects of the Company.

6.4 Any contribution in cash or in kind made as capital contribution without the issuance of new shares will be booked in a capital surplus or reserve account (the Capital Surplus) pursuant to a resolution of the general meeting of the

Shareholders. The Capital Surplus is available, among other things, (i) for the purpose of distributions, whether by dividend, share redemption or otherwise (ii) to be incorporated in the share capital in return for the issue of shares, (iii) to offset any net realised losses, (iv) to be allocated to the reserve required by Luxembourg law or (v) to the furtherance of the corporate objects of the Company.

#### **Art. 7. Shares.**

7.1 The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

7.2 The shares are freely transferable between shareholders.

7.3 When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

7.4 When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

7.5 A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

7.6 A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

7.7 The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves (including share premium and capital surplus) and profits for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

## **II. Management - Representation**

#### **Art. 8. Appointment and removal of managers.**

8.1 The Company shall be managed by a sole manager (subject however to article 9.1) or a board of managers (the Board) appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

8.2 The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

#### **Art. 9. Board of managers.**

9.1 The shareholders shall appoint managers of four different classes, i.e. one or several class A managers, one or several class B managers, one or several class C managers and one or several class D managers. The number of managers appointed by the shareholders shall be sufficient to meet at all times the quorum requirement regarding the holding of board meetings set out in these Articles. Such classification of managers shall be duly recorded in the resolution of the general meeting of the Shareholders at which a manager is appointed and the managers shall be identified by reference to the class to which they belong.

9.2 Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

9.3 Procedure

(i) The Board shall meet at the joint request of any two (2) managers at the place indicated in the convening notice.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least three (3) business days in advance, except (a) in the case of an emergency, in which case the notice period may be reduced and the nature and circumstances of such emergency shall be set out in the notice; and (b) in the case of the quarterly board meetings at which the managers are physically present, as described in article 9.3

(iii), in which case seven (7) business days' notice shall be required; and (c) in the case the meetings are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board, in which case separate written notices are not required. A business day for the purposes of the Articles is any day on which banking institutions are ordinarily open for business in the Grand Duchy of Luxembourg, and excluding for the avoidance of doubt, Saturday, Sunday and public holidays.

(iii) Board meetings shall take place at least eight (8) times per year. One (1) board meeting per quarter shall be a meeting at which the managers are physically present. No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if five (5) of its members are present or represented, provided that at least one (1) manager of each class is present or represented. A chairperson pro tempore of the Board may be appointed for each Board meeting by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that at least one (1) manager of each class votes in favour of such appointment. The chairperson, if one is appointed, will preside at the relevant Board meeting.

(vi) Board resolutions in respect of matters identified in article 9.3 (ix) (Unanimous Consent Matters) shall be validly adopted by unanimous vote of the managers present or represented. All other board resolutions (including, but not limited to those in respect of matters identified in article 9.3 (x) (Majority Consent Matters)) shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that at least two class D managers and one manager from two of the remaining three classes (class A, class B and class C) votes in favour of the Board resolution and any matters referred to in the Unanimous Consent Matters or Majority Consent Matters which are by law decisions of the general meeting of shareholder(s) of the Company shall, notwithstanding their inclusion as a Unanimous Consent Matter or Majority Consent Matter, require approval of the shareholder(s) in accordance with the law. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

(ix) Unanimous Consent Matters

#### SHARE CAPITAL

a) The allotment, issue, re-purchase or redemption (or equivalent transactions) of any shares in the Company or other securities of the Company except where the proceeds thereof are specifically required in connection with the funding of the Company for the purposes of ensuring that the Company has sufficient funds available to it to meet its obligations to pay the consideration due under the terms of the Senior Claims Assignment Agreement.

b) The creation of any new class of securities or interests in the capital of the Company.

c) The grant of any option or other right to subscribe for, or to convert any instrument into shares or other securities of the Company except where the proceeds thereof are specifically required in connection with the funding of the Company for the purposes of ensuring that the Company has sufficient funds available to it to meet its obligations to pay the consideration due under the terms of the Senior Claims Assignment Agreement.

d) The registration of any transfer of shares in the Company.

#### ARTICLES ETC.

The making of any change to or waiving any provision of the articles or other constitutional documents, of the Company or changing the name or registered or principal office of, jurisdiction of registration of or the legal form or status of, the Company.

#### WINDING UP

Unless otherwise required by law, the proposing of, or passing of, any resolution, or making of any filing or application, for the voluntary winding up, dissolution, liquidation, bankruptcy of the Company or the taking or consenting to the taking of (where such taking or consenting is voluntary and not required due to the entity's financial status) any other proceedings or action with respect to any form of insolvency or administration or similar process or proceeding with respect to the Company.

#### NATURE/SCOPE OF THE BUSINESS

The making of any change to the nature of the Business of the Company or the carrying on of any business other than the Business.

#### MAKING OF LOANS

The making of any loan or advance or other provision of credit or credit support by the Company.

#### BOARD COMMITTEES

a) The establishment of any committee or sub-committee of the Board, or the removal of any committee established by the Board.

b) The selection and appointment (including the terms of appointment) of any committee including a sub-committee of the managers and any corporate administrator of the Company and the determination of any cause for the removal of such corporate administrator.

#### BORROWINGS AND ENCUMBRANCES

a) Any borrowing by the Company other than pursuant to any Parent Loan Agreement or any Senior Claims Notes.

b) The granting of any Encumbrances by the Company.

c) Providing consent as a borrower under the Parent Loan Agreement to transfer such loan or as issuer in respect of any Senior Claims Notes to transfer such notes.

d) The Company incurring any financial indebtedness other than pursuant to any Related Agreement.

#### SALES/ACQUISITIONS OF ASSETS /AMENDMENTS OF AGREEMENTS

a) Any sale or any other disposition (whether or not for value) of any interest in any asset of the Company, including the LBHI2 Senior Claims and any rights that the Company may have against the counterparties to any Senior Claims Assignment Agreement.

b) Any acquisition of assets and/or any securities other than the LBHI2 Senior Claims.

c) Any termination, modification, waiver of any obligation under or amendment, release of or assignment of any interest in, or novation of any Related Agreement (other than to cure any administrative or clerical errors).

d) Consenting to the transfer or assignment of any obligation of a counterparty under any Related Agreement to another party where such consent is required pursuant to such Related Agreement.

e) Any sale, release, waiver or cancellation of the LBHI2 Senior Claims.

#### MERGER/CONSOLIDATION

Any merger, amalgamation, consolidation, reorganisation of the Company or the formation of any subsidiary or subsidiary undertaking.

#### AGREEMENTS

a) The entry into, amendment or termination of any agreement or arrangement or transaction with, or for the benefit of, any of the Company's managers or shareholders, or any other person who is an Affiliate of any of the Company's managers and shareholders.

b) Save for the Related Agreements, the entry into, amendment or termination of any agreement or arrangement or transaction: (i) the terms of which are not: (a) commercially reasonable and (b) negotiated on an arms-length basis; or (ii) the value of which is greater than £25,000; or (iii) the terms of which are not on a limited recourse basis.

#### PROFESSIONAL SERVICES ADVISORS, EMPLOYEES AND PREMISES

a) The appointment, retention or removal of any firm as auditors of the Company.

b) The appointment, retention, or removal of any accountants, attorneys, administrative agents corporate service provider, paying agent, calculation agent or other service providers of the Company.

c) The appointment or retention of any employees by the Company.

d) The occupation of any premises other than for the purposes of maintaining a registered office address.

#### TAX MATTERS

a) Any act or omission which would make the Company resident for tax purposes in any jurisdiction other than Luxembourg.

b) Taking any action which would result in a change in the domicile of the Company.

c) Taking any action which would result in the centre of main interest of the Company for the purpose of Article 3(1) of the Council of the European Union Regulation No 1346/2000 on Insolvency Proceedings being changed.

#### NOTES / DEBT INSTRUMENTS

a) Early redemption or prepayment of the Senior Claims Notes in full.

b) Modifications, waiver or amendment of the terms of the Senior Claims Notes or providing any consent thereunder (other than to cure administrative or clerical errors or unless such modification, waiver or amendment is expressly permitted under the terms of the Senior Claims Notes).

#### MISCELLANEOUS

a) Any steps taken in defence of the Company in respect of any claims brought against the Company save that, if the claimant is a GP Shareholder, Limited Partner, Founder, LBHI or any of their respective Affiliates, then such GP Shareholder, Limited Partner, Founder or LBHI shall not be entitled to take part in any meeting or vote concerning such defence.

b) The commencement or conduct of any claim brought by the Company against any person: (i) save in respect of any claim brought in respect of the Waterfall Application, (ii) save in respect of any claim that falls within Paragraph 1 of Part B (Majority Consent Matters), and (iii) save that, if the defendant is a GP Shareholder, Limited Partner, Founder, LBHI or any of their respective Affiliates, then such GP Shareholder, Limited Partner, Founder or LBHI shall not be entitled to take part in any meeting or vote concerning such defence.

c) The settlement of any Potential Company Claim (save that any manager nominated by the relevant GP Shareholder, Limited Partner, LBHI or Founder or any of their respective Affiliates to the Company shall not be entitled to take part in any meeting or vote concerning such settlement).

d) Taking any action which would result in the Company not remaining a securitisation company governed by the Luxembourg law of March 22, 2004 on securitisation.

#### (x) Majority Consent Matters

Causing the Company to exercise or enforce or direct the exercise or enforcement of any rights under any Related Agreement against a Limited Partner, GP Shareholder or a Founder (even if it is no longer a Limited Partner or GP Shareholder), LBHI and/or in each case any of its or their respective Affiliates; provided that on receiving an Enforcement Notice with respect to a Potential Company Claim for a payment obligation and/or a failure to transfer claims or other assets to the Company, the Company shall (without the need for any further approval) take the action so requested at the Company's own cost.

Definitions used in article 9.3 (ix) and 9.3 (x) of the Articles have the following meaning:

Affiliate means:

(a) a "parent undertaking" or "subsidiary undertaking", as defined in section 1162 of the English law Companies Act 2006, of a person, together with any other subsidiary undertakings of a parent undertaking of that person; and/or

(b) an "Affiliate" as defined in Rule 405(1) of the U.S. Securities Act of 1933 (as amended), provided that:

(i) LBHI2 shall be deemed to have no Affiliates;

(ii) in the case of the Elliott Partner and the Elliott Shareholder, Affiliates shall include Elliott Management Corporation and all funds managed or advised by Elliott Management Corporation and/or any of its Affiliates;

(iii) in the case of the KS Partner and the KS Shareholder, Affiliates shall include King Street Capital Management, L.P. and all funds managed or advised by King Street Capital Management, L.P. and/or any of its Affiliates; and

(iv) in the case of LBHI, "Affiliate" is limited to Controlled Affiliates,

provided further that, in the case of the Elliott Partner and the Elliott Shareholder, Affiliates shall not include Lydian Overseas Partners Master Fund Ltd. and in the case of the KS Partner and the KS Shareholder, Affiliates shall not include BKS Claims LLC.

Business means the entry into and exercise of rights under the Related Agreements and any activity related or ancillary to any of the foregoing.

Controlled Affiliate means an Affiliate of LBHI that is managed and controlled by LBHI at the time of the relevant action and thereafter (and, for the avoidance of doubt, (i) shall not include LBIE, LBL, LBHI2 or any other entity to the extent that any liquidators, administrators, trustees, custodians, receivers or curators have been appointed to manage or control such other entity and are managing or controlling such entity at the time of the relevant action; and (ii) shall include any liquidating trust or vehicle set up pursuant to LBHI's Chapter 11 Plan), provided that LBHI has provided a guarantee of payment and performance of such entity in a form and substance that is reasonably acceptable to the Elliott Partner and the KS Partner.

Defendant means a Limited Partner, a Founder (even if it is no longer a Limited Partner or shareholder), LBHI and/or in each case any of their respective Affiliates against which the Company has a Potential Company Claim.

Elliott Partner means Elliott Wentworth Holdings Limited.

Elliott Shareholder means Bedford Park Holdings GP, Limited.

Encumbrance means any mortgage, pledge, lien, charge, assignment by way of security, hypothecation, re-hypothecation, set off, offset, adverse claim to title, retention of title provision, trust or flawed asset arrangement (for the purpose of, or which has the effect of, granting security) or other agreement or arrangement which has the same or a similar effect to the granting of security.

Enforcement Notice means a notice from a Founder (provided it or one of its Affiliates is a Limited Partner) or LBHI instructing the Company to take action in respect of a Potential Company Claim.

Founder means the Elliott Shareholder, the KS Shareholder and/or LBHI2.

GP Shareholder means a shareholder of Wentworth 2 GP Limited.

KS Partner means KS Wentworth Holdings, Ltd.

KS Shareholder means KS Wentworth GP, Ltd.

LBHI means Lehman Brothers Holdings Inc.

LBHI2 means LB Holdings Intermediate 2 Limited (in administration).

LBHI2 Senior Claims means certain non-preferential, unsecured, unsubordinated claims of LBHI2 against LBIE.

LBIE means Lehman Brothers International Europe (in administration).

LBL means Lehman Brothers Limited (in administration).

Limited Partner means a limited partner of the Partnership from time to time.

Parent Loan Agreement means any loan agreement between the Company as borrower and the Shareholder as lender (if any).

Partnership means Wentworth 1 L.P.

Potential Company Claim means a claim of the Company under a Related Agreement against the Defendant or any of its Affiliates (if any).

Related Agreements means any Senior Claims Assignment Agreement, any Parent Loan Agreement, any Senior Claims Notes, any agreement for the subscription of shares in the Company and any agreement with a corporate administrator for the provision of corporate services to the Company (as the case may be).

Senior Claims Assignment Agreement means any agreement between (as the case may be) the Company, LBHI2, the administrators of LBHI2 and LBHI for the assignment of rights in relation to the LBHI2 Senior Claims.

Senior Claims Notes means the notes that may be issued by the Company to the Shareholder, for which the subscription proceeds shall be used by the Company to finance the acquisition of the LBHI2 Senior Claims under the Senior Claims Assignment Agreement (if any).

Shareholder means Manolux Investments & Co S.C.A. (to be renamed Wentworth Sons Holdings S.C.A.).

Waterfall Application means the joint application by the administrators of LBIE, the administrators of LBHI2 and the joint administrators of LBL in the High Court in England for directions in relation to various issues concerning the respective rights and obligations of LBIE, LBHI2 and LBL (including, as applicable, any subsequent appeal to the Court of Appeal and/or the Supreme Court in England).

#### 9.4 Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of at least one (1) class D manager, and one (1) manager from two of the remaining three classes of managers (class A, class B, class C).

(ii) The Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

**Art. 10. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager (subject to article 9.1), all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### III. Shareholders

#### **Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.**

##### 12.1 Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 12.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

##### 12.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes. If all the shareholders of the Company decide to adopt a Written Shareholders' Resolution, that Written Shareholders' Resolution may be adopted at the sole initiative of the shareholders. In such case, the Written Shareholders' Resolution shall be sent to the Company once it is adopted by the shareholders of the Company.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice. In addition, if all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting and agree unanimously to set the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without having been convened by the Board.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

#### **Art. 13. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

#### IV. Annual accounts - Profits - Supervision

##### Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty first (31) of December of each year.

14.2 Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

14.3 Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

14.4 The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

14.5 The General Meeting must decide by the last Luxembourg business day of each year (the Last Business Day) whether to distribute all remaining distributable net annual profits (if any) realised by the Company during such financial year to the shareholders or whether to commit to distribute such profits to the shareholders in future. The General Meeting must thereafter approve the final amount of any such distribution or commitment, as appropriate, as soon as the relevant annual accounts of the relevant financial year are made available to the General Meeting by the Board.

**Art. 15. Auditors.** The accounts of Company shall be audited by a statutory auditor (réviseur d'entreprises agréée) to be appointed by the Board in accordance with article 48 of the Securitisation Law.

##### Art. 16. Profits.

16.1 Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2 The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits (subject to the distributions made under article 14.5). They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 Interim dividends may be distributed by the General Meeting at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium and capital surplus) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums allocated or to be allocated to the Legal Reserve; and

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the General Meeting must resolve to distribute the interim dividends.

If the interim dividends paid exceed the amount available for distribution at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to such amount available for distribution and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

#### V. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

17.2 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

#### VI. General provisions

18.1 In accordance with article 64 of the Securitisation Law, any investor (the Investor) in, and any creditor (the Creditor) of, the Company and any person which has entered into a contractual relationship with the company (the Contracting Party) may not (i) petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company; and (ii) seize any assets of the Company.

18.2 Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.3 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.4 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

18.5 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first written above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuvième jour de janvier,

Par devant nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

#### **A COMPARU:**

Manolux Investments & Co. S.C.A., une société en commandite par actions constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 181.085, agissant par l'intermédiaire de son actionnaire commandité Manolux Investments S.à.r.l. (l'Associé Unique), ici représentée par Siobhán McCarthy, juriste, de résidence professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui auprès des autorités d'enregistrement),

étant l'associé unique de Misana Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise constituée et régie selon les lois du Luxembourg, dont le siège social est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.340, et disposant d'un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, le 24 juillet 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1980 le 16 août 2013. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société et peut ainsi prendre des décisions sur les points définis ci-dessous;

II. Les points à décider sont libellés comme suit:

1. Modification de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article 3 des Statuts de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** La Société peut entreprendre tout type de transactions de titrisation au sens de la Loi sur la Titrisation et en particulier elle peut acquérir, créer (dans la mesure permise) ou assumer, directement ou indirectement ou par le biais d'une autre entité, les risques liés à tout type de prêts, créances, billets à ordre, actions, obligations d'État, bons du Trésor, dette et titres de participation, tous les autres instruments financiers, autres instruments similaires, créances et immobilier (les Actifs sous-jacents) et investir, acquérir, créer, détenir et disposer directement ou indirectement les Actifs sous-jacents.

La Société peut émettre par voie de placement privé des actions, des billets à ordre, des obligations et toutes sortes de valeurs mobilières de capital ou de créance dont la valeur ou le rendement dépendent des risques liés aux Actifs sous-jacents. La Société peut emprunter, sauf par voie d'offre publique, sous quelque forme que ce soit, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut octroyer des prêts et prêter des fonds en ce compris les revenus de tous emprunts et/ou émissions de titres, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut conclure toutes transactions par lesquelles elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou par le biais d'une autre entité, les risques liés aux titres de créance et de participation, d'autres instruments similaires, des droits ou des participations dans les Actifs sous-jacents.

La Société peut octroyer des garanties et accorder des nantissements, hypothèques ou toutes autres sortes de sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut librement disposer de, et affecter, ses actifs selon les conditions déterminées par le Conseil de temps à autre.

La Société peut en général employer toutes les techniques et utiliser tous les instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales ou financières en relation directe ou indirecte avec son objet social, étant entendu que la Société doit adopter une attitude passive en ce qui concerne la gestion de ses actifs (en particulier les Actifs Sous-jacents), en conséquence, elle ne peut pas effectuer des activités commerciales, de négociation ou d'entreprise ou toutes autres activités en vertu desquelles elle agirait en qualité d'entrepreneur ou de commerçant et engendrerait un risque personnel en raison de ces activités."

## 2. Recomposition du capital social par

(i) la modification de la devise fonctionnelle de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP) et la conversion du montant du capital social de la Société en l'équivalent en livres sterling (GBP) au taux de change publié par la banque centrale européenne à la date antérieure au présent acte; et conversion de tous les comptes dans les livres de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP); et

(ii) l'augmentation du capital social de la Société afin de le porter de son montant actuel représenté par douze mille cinq cent parts sociales (12.500) à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500); libération de l'augmentation de capital social par un apport en numéraire; et modification en conséquence de l'article 6 des Statuts;

3. Création de deux nouvelles classes de gérants, à savoir les gérants de classe C et les gérants de classe D et reclassement des mandats des gérants existants de la Société;

4. Nomination de nouveaux gérants de la Société et prise d'acte des démissions de gérants existants;

5. Modification complète et refonte des Statuts, en la forme jointe à la procuration, incluant, notamment, à la suite de la création des nouvelles classes de gérants au point 3 ci-dessus, modification des dispositions relatives à la composition du conseil de gérance, aux procédures des réunions du conseil de gérance et à la représentation de la Société vis-à-vis des tiers;

6. Divers.

III. L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social de la Société et décide ensuite de modifier l'article 3 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 3.** La Société peut entreprendre tout type de transactions de titrisation au sens de la Loi sur la Titrisation et en particulier elle peut acquérir, créer (dans la mesure permise) ou assumer, directement ou indirectement ou par le biais d'une autre entité, les risques liés à tout type de prêts, créances, billets à ordre, actions, obligations d'État, bons du Trésor, dette et titres de participation, tous les autres instruments financiers, autres instruments similaires, créances et immobilier (les Actifs sous-jacents) et investir, acquérir, créer, détenir et disposer directement ou indirectement les Actifs sous-jacents.

La Société peut émettre par voie de placement privé des actions, des billets à ordre, des obligations et toutes sortes de valeurs mobilières de capital ou de créance dont la valeur ou le rendement dépendent des risques liés aux Actifs sous-jacents. La Société peut emprunter, sauf par voie d'offre publique, sous quelque forme que ce soit, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut octroyer des prêts et prêter des fonds en ce compris les revenus de tous emprunts et/ou émissions de titres, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut conclure toutes transactions par lesquelles elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou par le biais d'une autre entité, les risques liés aux titres de créance et de participation, d'autres instruments similaires, des droits ou des participations dans les Actifs sous-jacents.

La Société peut octroyer des garanties et accorder des nantissements, hypothèques ou toutes autres sortes de sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs, dans les limites de la Loi sur la Titrisation.

La Société peut librement disposer de, et affecter, ses actifs selon les conditions déterminées par le Conseil de temps à autre.

La Société peut en général employer toutes les techniques et utiliser tous les instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales ou financières en relation directe ou indirecte avec son objet social, étant entendu que la Société doit adopter une attitude passive en ce qui concerne la gestion de ses actifs (en particulier les Actifs Sous-Jacents), en conséquence, elle ne peut pas effectuer des activités commerciales, de négociation ou d'entreprise ou toutes autres activités en vertu desquelles elle agirait en qualité d'entrepreneur ou de commerçant et engendrerait un risque personnel en raison de ces activités.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de recomposer le capital social émis comme suit:

L'Associé Unique décide de modifier la devise fonctionnelle de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP) et de convertir le capital social de la Société de l'euro (EUR) en livres sterling (GBP), au taux de change publié par la banque centrale européenne à la date antérieure au présent acte; selon lequel EUR 1 égale GBP 0,82505 (dont preuve a été donnée au notaire instrumentant et qui restera annexée au présent acte), soit de convertir douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) en dix mille trois cent treize livres sterling et treize pence (GBP 10.313,13).

L'Assemblée décide (i) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de deux mille cent quatre-vingt-six livres sterling et quatre-vingt-sept pence (GBP 2.186,87) afin de le porter de son montant actuel de dix mille trois cent treize livres sterling et treize pence (GBP 10.313,13) à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500) avec une affectation des trois cent treize livres sterling et treize pence (GBP 313.13) restants au compte de prime d'émission de la Société, laquelle augmentation de capital social sera payée par un apport en numéraire d'un montant de deux mille cinq cents livres sterling (GBP 2.500) et (ii) de fixer la valeur nominale des parts sociales de la Société à une livre sterling (GBP 1) chacune et le nombre de parts sociales à douze mille cinq cents (12.500).

#### *Libération*

Sur ce, Manolux Investments & Co. S.C.A., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare libérer intégralement l'augmentation de capital social par un apport en numéraire de deux mille cinq cents livres sterling (GBP 2.500) qui sera affecté comme suit:

- deux mille cent quatre-vingt-six livres sterling et quatre-vingt-sept pence (GBP 2.186,87) au compte de capital social de la Société; et

- trois cent treize livres sterling et treize pence (GBP 313.13) au compte de prime d'émission de la Société,

Le montant de deux mille cinq cents livres sterling (GBP 2.500) est à la disposition de la Société.

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.”

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de créer deux nouvelles classes de gérants, à savoir les gérants de classe C et les gérants de classe D.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide de modifier la composition du conseil de gérance comme suit:

(i) les personnes suivantes sont nommées en tant que nouveaux gérants du conseil de gérance de la Société avec effet à la date du présent acte pour une durée indéterminée:

- Joshua L. LEVINE, né le 7 novembre 1975 à New York (Etats Unis d'Amérique), de résidence professionnelle au c/o Elliot Management Corp., 40, 4<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10019, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe A;

- Michael P. WENGROFSKY, né le 26 août 1963 à New York (Etats Unis d'Amérique), de résidence professionnelle au 65 East 55<sup>th</sup> Street 30<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10022, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe B;

- Livio GAMBARDELLA, né le 2 décembre 1975 à Terlizzi (Italie), de résidence professionnelle au 16, Avenue Pasteur -L2310 - Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe C;

- Tony WHITEMAN, né le 24 mai 1969 à Hamilton (Nouvelle Zélande), de résidence professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe D; et

- Philippe LECLERCQ, né le 18 Mai 1968 à Liège (Belgique), de résidence professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe D.

(ii) prise d'acte de la démission d'Elliot Greenberg, né le 19 janvier 1959 à New-York (Etats-Unis d'Amérique) de résidence professionnelle au 40 West 57<sup>th</sup> Street, 10019 NY, New-York, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de

classe A à compter de la date du présent acte et, dans la mesure où la loi le permet, octroi de décharge (quitus) pour l'exercice de ses fonctions de gérant de la Société depuis la date de sa nomination et jusqu'à la date du présent acte incluse;

(iii) les personnes suivantes sont reclassées en tant que gérants de classe D du conseil de gérance de la Société à la date du présent acte:

- Jérôme DEVILLET, né le 21 mai 1986 à Arlon (Belgique), de résidence professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Pierre CLAUDEL, né le 23 mai 1978 à Schiltigheim (France), de résidence professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier et reformuler complètement les Statuts, notamment, à la suite de la création des nouvelles classes de gérants ci-dessus, et de modifier les dispositions relatives à la composition du conseil de gérance, aux procédures des réunions du conseil de gérance et à la représentation de la Société vis-à-vis des tiers, de sorte qu'ils aient désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. «La Société.** La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés), par la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la Loi sur la Titrisation et avec la Loi sur les Sociétés, les Lois), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Dénomination.** Le nom de la société est "Misana Investments S.à r.l." (la Société).

#### **Art. 3. Siège social.**

3.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

3.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 4. Objet social.**

4.1 La Société peut conclure toute forme d'opération de titrisation au sens de la Loi sur la Titrisation et, plus particulièrement, elle peut acquérir, accorder (dans la mesure où cela est autorisé) ou assumer, directement ou indirectement ou par l'intermédiaire de toute autre entité, les risques relatifs à tout type de prêts, créances, obligations, actions, obligations gouvernementales, bons du trésor, valeurs mobilières de dette ou de capital et tout autre type d'instruments financier, d'instruments similaires, de biens immobiliers (les Actifs Sous-Jacents) et investir directement ou indirectement dans, acquérir, accorder, détenir ou céder les Actifs Sous-Jacents.

4.2 La Société peut émettre des actions, des obligations, des billets à ordre, des titres de dettes assortis avec des sûretés ("debenture") et des titres de dettes ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques relatifs aux Actifs Sous-Jacents. La Société peut, sauf par voie d'offre publique, emprunter sous toute forme quelle qu'elle soit endéans les limites de la Loi sur la Titrisation.

4.3 La Société peut octroyer des prêts et prêter des fonds y compris les revenus de tous emprunts et/ou d'émissions de valeurs mobilières, dans les limites de la Loi sur la Titrisation, sauf par voie d'offre publique.

4.4 La Société peut conclure toutes transactions par lesquelles elle acquière ou assume, directement ou indirectement ou par l'intermédiaire d'une autre entité, les risques relatifs aux valeurs mobilières de dettes ou de capital, d'autres instruments similaires, des droits ou des participations dans les Actifs Sous-Jacents.

4.5 La Société peut donner des garanties et accorder des gages, hypothèques ou tout autre type de sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs endéans les limites de la Loi sur la Titrisation.

4.6 La Société peut librement disposer de, et transférer, ses actifs sous les conditions telles que déterminées par le Conseil.

4.7 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes les techniques et utiliser tous les instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.8 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales ou financières en relation directe ou indirecte avec son objet social, étant entendu que la Société doit adopter une attitude passive en ce qui concerne la gestion de ses actifs (en particulier les Actifs Sous-Jacents), en conséquence, elle ne peut pas effectuer des activités commerciales, de négo-

ciation ou d'entreprise ou toutes autres activités en vertu desquelles elle agirait en qualité d'entrepreneur ou de commerçant et engendrerait un risque personnel en raison de ces activités.

#### **Art. 5. Durée.**

5.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

5.2 La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **I. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 6. Capital.**

6.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune.

6.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

6.3 En plus du capital social émis tel que décrit dans l'article 6.1, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel est versé tout montant payé sur les actions en plus de leur valeur nominale. Tout apport en numéraire ou en nature effectué en tant que prime d'émission en rapport avec la souscription des actions de la Société sera enregistré sur un compte de prime d'émission (la Prime d'Emission). La Prime d'Emission est disponible, entre autres, (i) pour des distributions soit par dividende, remboursement d'actions ou autrement, (ii) pour être incorporée au capital social de la Société en contrepartie de l'émission d'actions, (iii) pour compenser des pertes nettes réalisées, (iv) pour être affecté à la réserve requise par la loi luxembourgeoise ou (v) pour l'avancement de l'objet social de la Société.

6.4 Tout apport en numéraire ou en nature en tant qu'apport en capital sans émission de nouvelles actions sera enregistré sur un compte de surplus en capital ou de réserve (le Surplus en Capital) en vertu d'une résolution de l'Assemblée Générale. Le Surplus en Capital est disponible, entre autres, (i) pour des distributions soit par dividende, remboursement d'actions ou autrement, (ii) pour être incorporé au capital social de la Société en contrepartie de l'émission d'actions, (iii) pour compenser des pertes nettes réalisées, (iv) pour être affecté à la réserve requise par la loi luxembourgeoise ou (v) pour l'avancement de l'objet social de la Société.

#### **Art. 7. Parts sociales.**

7.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

7.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.3 Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

7.4 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

7.5 Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

7.6 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

7.7 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

(i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet (incluant la Prime d'Emission ou le Surplus en Capital);  
ou

(ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### **II. Gestion - Représentation**

#### **Art. 8. Nomination et révocation des gérants.**

8.1 La Société est gérée par un gérant unique (sujet toutefois aux dispositions de l'article 9.1) ou par un conseil de gérance (le Conseil) nommé par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

8.2 Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 9. Conseil de gérance.** Les associés peuvent décider de nommer des gérants de quatre différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, un ou plusieurs gérants de classe C et un ou plusieurs gérants de classe D. Le nombre de gérants nommé par les associés sera toujours suffisant afin de remplir les exigences de quorum relatives à la tenue de conseil de gérance telle que prévues dans ces Statuts. Cette classification des gérants sera dûment consignées dans une résolutions de l'assemblée générale des Associés à laquelle un gérant est nommé et les gérants seront identifiés par référence à la classe à laquelle ils appartiennent.

9.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

## 9.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins trois (3) jours ouvrables à l'avance, sauf (a) en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion; et (b) en cas de réunions trimestrielles du conseil à laquelle les gérants sont physiquement présents, comme l'article 9.3 le décrit (iii), auquel cas une convocation de sept (7) jours ouvrables est exigée; et (c) au cas où les réunions se tiennent aux lieux et à des heures indiqués dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil les convocations écrites séparées ne sont pas exigées. Un jour ouvrable aux fins des Statuts est un jour où les institutions bancaires sont d'ordinaire ouvertes au Grand-Duché de Luxembourg et excluant en tout état de cause le samedi, le dimanche et les jours fériés.

(iii) Les réunions du Conseil auront lieu au moins huit (8) fois par an. Une réunion du conseil par trimestre sera une réunion à laquelle les gérants sont physiquement présents. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si cinq (5) de ses membres sont présents ou représentés à condition que cette majorité comprenne au moins un (1) gérant de chaque classe. Un président pro tempore du Conseil peut être nommé pour chaque réunion du Conseil à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition qu'au moins un (1) gérant de chaque classe vote en faveur de cette nomination.

(vi) Les résolutions du Conseil pour les sujets identifiés à l'article 9.3 (ix) (les Sujets à Consentement Unanime) seront valablement adoptées à l'unanimité des voix des gérants présents ou représentés. Toutes les autres résolutions du Conseil (comprenant, mais ne se limitant pas à celles concernant les sujets identifiés à l'article 9.3 (x) (les Sujets à Consentement Majoritaire)) seront valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition qu'au moins deux gérants de classe D et un gérant de deux des trois classes restantes (classe A, classe B et classe C) votent en faveur de la résolution et tout sujets auquel il est fait référence dans les Sujets à Consentement Unanime ou Sujets à Consentement Majoritaire qui sont réservés par la loi à l'assemblée générale des associés et nonobstant le fait qu'ils soient inclus dans les Sujets à Consentement Unanime ou Sujets à Consentement Majoritaire, ils requièrent l'approbation des associés conformément à la loi. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Sujets à Consentement Unanime

### CAPITAL SOCIAL

a) L'attribution, l'émission, le rachat ou le remboursement (ou toute transaction équivalente) de toutes parts sociales ou autres valeurs mobilières de la Société à l'exception des cas où les ressources y afférentes sont spécifiquement requises dans le cadre du financement de la Société dans le but d'assurer que la Société dispose des ressources suffisantes pour qu'elle puisse faire face à ses obligations de payer les montants dus au titre des conditions du Senior Claims Agreement.

b) La création de toute nouvelle classe de valeurs mobilières ou d'intérêts dans le capital de la Société.

c) L'octroi d'option ou autres droits de souscrire, ou de convertir, tout instrument en actions ou autres valeurs mobilières de la Société à l'exception des cas où les ressources y afférentes sont spécifiquement requises dans le cadre du financement de la Société dans le but d'assurer que la Société dispose des ressources suffisantes pour qu'elle puisse faire face à ses obligations de payer les montants dus au titre des conditions du Senior Claims Agreement.

d) L'enregistrement de tout transfert de parts sociales de la Société.

### STATUTS ETC.

Le changement ou la renonciation de toute disposition des statuts ou d'autres documents constitutifs, de la Société, ou le changement de dénomination ou d'établissement principal ou de siège social, d'état d'établissement ou de forme sociale ou du statut légal de la Société.

### DISSOLUTION

Sauf disposition contraire de la loi, la proposition ou l'adoption de toute résolution, ou tout dépôt ou toute demande de liquidation volontaire, dissolution, liquidation, faillite, de la Société ou la mise en place ou le consentement (dans le cas où une telle mise en place ou un tel consentement est volontaire et non requis par la situation financière de la Société) à l'entrée dans toute autre procédure ou action relative à toute forme de faillite ou d'administration ou autres procédures ou actions similaires à l'égard de la Société.

### NATURE/ETENDUE DU BUSINESS

Le changement de la nature du Business de la Société ou la poursuite d'une autre activité que le Business.

#### OCTROI DE PRET

L'octroi de tout prêt ou avance ou autre fourniture de crédit ou soutien de crédit par la Société.

#### CONSEIL DE GERANCE

a) L'établissement de tout comité ou sous-comité du Conseil de gérance, ou la dissolution de tout comité établi par le Conseil de gérance.

b) La sélection et la nomination (y compris les termes de la nomination) de tout comité y compris d'un sous-comité des gérants et la nomination de tout administrateur de la Société et la détermination de toute les causes de révocation dudit administrateur.

#### EMPRUNTS ET SURETES

a) Tout emprunt réalisé par la société autrement qu'en vertu de tout Parent Loan Agreement ou aux Senior Claim Notes.

b) L'octroi de toute sûretés par la Société.

c) L'octroi de son consentement en qualité d'emprunteur au terme de tout Parent Loan Agreement, pour transférer un tel prêt ou es qualités d'émetteur au regard de toute Senior Claims Notes pour transférer de tels titres.

d) L'engagement de la Société dans tout endettement financier autrement qu'en vertu de tout Related Agreement.

#### VENTES/ ACQUISITION D'ACTIFS / AMENDEMENTS DES CONTRATS

a) Toute vente ou autre cession (contre paiement ou non) de tout intérêt dans tout actif de la Société, y compris le LBHI2 Senior Claims et de tous droits que la Société pourrait avoir contre les contreparties de tout Senior Claims Assignment Agreement.

b) L'acquisition d'actifs et/ou de titres financiers autres que les LBHI2 Senior Claims.

c) La résiliation, la modification, la renonciation de toute obligation au terme, ou l'amendement, la renonciation ou la cession de tout intérêt dans, ou la novation de tout Contrats Liés (autrement que pour remédier à toutes erreurs administratives ou d'écritures).

d) Le consentement au transfert ou à la cession de toute obligation d'une contrepartie au terme de tout Contrats Liés à une autre partie dans le cas où un tel consentement est requis en vertu dudit Related Agreement.

e) Toute vente, décharge, renonciation ou annulation du LBHI2 Senior Claims.

#### FUSION/ CONSOLIDATION

Toute fusion, transmission universelle de patrimoine, consolidation, réorganisation de la Société ou la formation de toute filiale ou entreprise filiale.

#### CONTRATS

a) La formation, l'amendement ou la résiliation de toute convention, contrat ou transaction avec, ou au bénéfice de tous gérants ou actionnaires de la Société ou toute personne qui est un Affiliate de tous gérants ou actionnaires de la Société.

b) A l'exception des Contrats Liés, l'adoption de tout amendement ou la résiliation de toute convention, contrat ou transaction: (i) dont les conditions ne sont pas (a) commercialement raisonnables et (b) négociées aux conditions du marché; ou (ii) dont la valeur est supérieure à £25.000; ou (iii) dont les conditions ne sont pas fondée sur une base de recours limité.

#### CONSEILLERS PROFESSIONNELS EN SERVICES, EMPLOYES ET LOCAUX

a) La nomination, la prolongation ou la révocation de toutes sociétés en tant que réviseur d'entreprise de la Société.

b) La nomination, la prolongation ou la révocation de tous expert-comptables, avocats, agents administratifs, de fournisseurs de services d'entreprise, d'agents financier, d'agents de calcul et autres prestataires de services de la Société.

c) La nomination ou la révocation de tous employés de la Société.

d) L'occupation de tous locaux autres pour le maintien d'une adresse de siège social.

#### QUESTIONS FISCALES

a) Tout acte ou omission qui rendrait la Société résidente fiscale dans toute autre juridiction que le Luxembourg.

b) La prise de toute mesure qui entraînerait un changement de domiciliation de la Société.

c) La prise de toute mesure qui entraînerait un changement du centre des intérêts principal de la Société pour les besoins de l'Article 3(1) du Règlement du Conseil de l'Union Européenne N°1346/2000 sur les Procédures d'Insolvabilité.

#### TITRES/ INSTRUMENTS DE DETTE

a) Remboursement anticipé ou prépaiement intégral des Senior Claims Notes.

b) Modification, dispense ou amendement des conditions des Senior Claims Notes ou l'octroi d'un consentement qui en découle (autrement que pour remédier toutes erreurs administratives ou d'écritures ou à moins qu'une telle modification, dispense ou amendement est expressément permise conformément aux termes de toute Senior Claims Notes).

#### DIVERS

a) Toutes actions en défense prises par la Société, relative à toutes actions engagées contre la société; ou ceci étant, si le requérant est un GP Shareholder, Limited Partner, Founder ou LBHI ou l'un quelconque de ses Affiliates, alors ledit GP Shareholder, Limited Partner, Founder ou LBHI ne sera pas autorisé à prendre part à une quelconque réunion ou à un quelconque vote concernant une telle défense.

b) L'engagement ou la conduite de toute action engagée par la Société contre toute personne: (i) sauf en ce qui concerne toute action relative au Waterfall Application, (ii) sauf en ce qui concerne toute action qui entre dans le cadre du Paragraphe 1 de la Partie B (Questions nécessitant un consentement à la majorité), et (iii) sauf, si le défendeur est un GP Shareholder, Limited Partner, ou Founder, LBHI ou l'un quelconque de ses Affiliates, alors un tel GP Shareholder, Limited Partner, Founder ou LBHI n'aura le droit de participer au conseil d'administration ou au vote concernant une telle défense).

c) Le règlement de toute Potential Company Claim (excepté qu'aucun gérant nommé par GP Shareholder, Limited Partner, ou Founder, LBHI ou l'un quelconque de ses Affiliates dans la Société n'aura le droit de participer au conseil d'administration ou au vote concernant un tel règlement).

d) Prendre toute action qui pourrait conduire à ce que la Société ne soit plus une société de sécurisation régie par la loi luxembourgeoise du 22 mars 2004 sur la sécurisation.

(x) Sujets à Consentement Majoritaire

Permettre à la Société d'exercer, de mettre en oeuvre ou diriger l'exercice ou la mise en oeuvre de tous droits découlant de tout Related Agreement contre un Limited Partner, GP Shareholder ou un Fondateur (même s'il n'est plus Limited Partner, GP Shareholder), LBHI et/ou dans chaque cas l'un de ses ou son Affiliates, sous réserve qu'après réception d'une Enforcement Notice relative à une Potential Company Claim pour le paiement d'une obligation et/ ou la défaillance dans la transmission des créances ou d'autres actifs à la Société, la Société devra (sans besoin d'approbation supplémentaire) prendre l'action ainsi requise aux propres frais de la Société.

Les définitions dans les article 9.3(ix) et article 9.3(x) des Statuts ont la signification suivante:

Affiliate désigne

(a) une «entreprise mère» ou «l'entreprise filiale», tel que défini à la section 1162 du UK Companies Act 2006, d'une personne, conjointement à toutes entreprises filiales d'une entreprise mère de cette personne; et /ou

(b) un Affiliate, telle que définit tel que défini à la Rule 405(1) du U.S. Securities Act of 1933 (tel que modifié)

à condition que:

(i) LBHI2 devra être considéré comme n'ayant pas d'Affiliate;

(ii) dans le cas d'Elliott Partner et le Elliot Shareholder, les Affiliates doivent inclure Elliott Management Corporation et tous les fonds gérés ou conseillés par Elliott Management Corporation et/ou l'un de ses Affiliates;

(iii) dans le cas de KS Partner et le KS Shareholder, les Affiliates doivent inclure King Street Capital Management, L.P. et tous les fonds gérés ou conseillés par King Street Capital Management, L.P. et/ou l'un de ses Affiliates; et

(iv) dans le cas de LBHI, «Affiliate» est limité au Affiliates Contrôlés,

à la condition supplémentaire que, pour Elliott Partner et Elliot Shareholder, les Affiliates ne doivent pas inclure Lydian Overseas Partners Master Fund Ltd et pour KS Partner et KS Shareholder, les Affiliates ne doivent pas inclure BKS Claims LLC.

Business désigne la conclusion et l'exercice de droits en vertu du Related Agreement et à toute activité liée ou auxiliaire à tout ce qui précède.

Controlled Affiliate désigne un Affiliate de LBHI qui est géré et contrôlé par LBHI au moment de l'action pertinente et par la suite (et, pour écarter tout doute, (i) n'inclura pas LBIE, LBL, LBHI2 ou tout autre entité avec la limite qu'aucun liquidateurs, administrateurs, trustees; dépositaires, récepteurs ou conservateurs n'ai été nommé pour gérer ou contrôler lesdites autres entités et gèrent ou contrôlent de telles entités au moment de l'action pertinente; et (ii) devra inclure tout véhicule ou trust de liquidation formé conformément au plan du Chapitre 11 de LBHI), sous réserve que LBHI ait donné une garantie de paiement et d'exécution d'une telle entité dans une forme et une substance qui soit raisonnablement acceptable à Elliott Partner et KS Partner.

Defendant désigne un Limited Partner, ou un Founder (même s'il n'est plus Limited Partner ou shareholder), LBHI et/ ou dans chaque cas l'un quelconque de leurs Affiliates contre qui la Société a une Potential Company Claim.

Elliott Partner désigne Elliot Wentworth Holdings Limited.

Elliot Shareholder désigne Bedford Park Holdings GP, Limited.

Encumbrance désigne toute hypothèque, gage, privilèges, charges, cession à titre de garantie, hypothéquassions, ré-hypothéquassions, compensation, action en revendication, clause de droit de rétention, trust ou accord vicié de transfert d'actifs (dans l'objectif, ou qui a l'effet de donner une sûreté) ou d'autre contrats ou accords qui un l'effet similaire ou identique à l'octroi d'une sûreté.

Enforcement Notice désigne une notification d'un Founder (sous réserve que ni lui ni l'un de ses Affiliates ne soit un Limited Partner) ou LBHI introduisant à la Société d'agir eu égard à une Potential Company Claim.

Founder désigne le Elliott Shareholder, le KS Shareholder et/ou LBHI2.

GP Shareholder désigne un actionnaire de Wentworth 2 GP Limited.

KS Partner désigne KS Wentworth Holdings, Ltd.

KS Shareholder désigne KS Wentworth GP, Ltd.

LBHI désigne Lehman Brothers Holdings Inc.

LBHI2 désigne LB Holdings Intermediate 2 Limited (sous administration).

LBIE désigne Lehman Brothers International Europe (sous administration).

LBL désigne Lehman Brothers Limited (sous administration).

Limited Partner désigne un associé commandité du Partnership de temps en temps.

Parent Loan Agreement désigne le contrat de crédit entre la Société es qualités d'emprunteur et l'Actionnaire es qualités de prêteur (le cas échéant).

Partnership désigne Wentworth 1 LP.

Potential Company Claim désigne une demande de la Société en vertu d'un Contrat Lié contre le Défendeur et l'un de ses Affiliates (le cas échéant).

Related Agreements désigne tout Future Claims Agreement, tout Parent Loan Agreement, toutes Future Loan Notes, tout accord pour la souscription de parts sociales dans la Société et tout accord avec un administrateur d'entreprise pour la prestation de services d'entreprise pour la Société (selon le cas).

Senior Claims Assignment Agreement désigne un contrat entre (le cas échéant) la Société, LBHI2, les administrateurs de LBHI2 et LBHI pour le transfert des droits relatifs à la LBHI2 Senior Claims.

Senior Claims Notes désigne les titres émis par la Société pour le Shareholder en échange de sommes reçues par la Société pour financer l'acquisition de la LBHI2 Senior Claims en vertu du Senior Claims Assignment Agreement (le cas échéant).

Shareholder désigne Manolux Investments & Co S.C.A. (devant être renommé Wentworth Sons Holdings S.C.A.).

Waterfall Application désigne la demande conjointe des administrateurs de LBIE, des administrateurs de LBHI2, des administrateurs conjoints de LBL (sous administration) devant la High Court en Angleterre pour recevoir des instructions relatives à différents sujets concernant les droits respectifs et les obligations de LBIE, LBHI2 et LBL ((sous administration) (dont, le cas échéant, tout appel subséquent devant la Court of Appeal et/ou la Supreme Court in England).

### 9.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'au moins un (1) gérant de classe D et un gérant de deux des trois classes de gérants restantes (classe A, classe B et classe C).

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

**Art. 10. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 11. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## III. Associé(s)

### **Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.**

#### 12.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 12.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 12.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société dans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes. Si tous les associés de la Société décident d'adopter une Résolution Ecrite des Associés cette Résolution Ecrite des Associés peut être adoptée à la seule initiative des associés. Dans ce cas, la Résolution Ecrite des Associés sera envoyée à la Société une fois adoptée par les associés de la Société.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable. Par ailleurs, si tous les associés sont présents ou représentés à une Assemblée Générale et acceptent à l'unanimité de fixer l'ordre du jour, l'Assemblée peut se tenir sans avoir été convoquée par le Conseil.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui n'a pas besoin d'être associé) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue avant l'expiration du délai fixé par le Conseil.

**Art. 13. Associé unique.** Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

#### **IV. Comptes annuels - Bénéfices - Contrôle**

**Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

14.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4 Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

14.5 L'Assemblée Générale doit décider le dernier jour ouvrable de chaque année (le Dernier Jour Ouvrable) qu'elle distribuera tous les bénéfices annuels nets résiduels (s'il y en a) réalisés par la Société durant ledit exercice social aux associés ou qu'elle distribuera ces bénéfices ou soit de s'engager à distribuer ces bénéfices aux actionnaires plus tard. L'Assemblée Générale doit ensuite approuver le montant final d'une telle distribution ou de cet engagement, dès que les comptes annuels de l'exercice social en question sont mis à disposition de l'Assemblée Générale par le Conseil.

**Art. 15. Commissaires / réviseurs d'entreprises.**

15.1 Les comptes de la Société sont contrôlés par un réviseur d'entreprises agréé nommé par le Conseil conformément à l'article 48 de la Loi sur la Titrisation.

**Art. 16. Bénéfices.**

16.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels (sous réserve des distributions effectuées en vertu de l'article 14.5). Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

16.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués par l'Assemblée Générale à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes affectées ou à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par l'Assemblée Générale dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

## V. Dissolution - Liquidation

17.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VI. Dispositions générales

18.1 Conformément à l'article 64 de la Loi sur la Titrisation, tout investisseur (l'Investisseur), et tout créancier (le Créancier) de la Société et toute autre personne ayant contracté avec la Société (la Partie Contractante) peuvent ne pas assigner la Société en faillite ou de demander à son encontre l'ouverture de toute procédure collective ou d'assainissement.

18.2 Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.3 Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.4 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.5 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

### *Déclaration*

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Le présent acte notarié est passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: Mc Carthy, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 février 2014. Relation: EAC/2014/2026. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014051323/1164.

(140058352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.

**Renoir Shareco S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. EPF Acquisition Co 15 S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 185.019.

In the year two thousand and fourteen, on the eighteenth of March.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Oracle REO Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 156.096,

here represented by Maître Matthias PROCHASKA, having his professional address in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 17<sup>th</sup>, 2014 in Luxembourg.

The proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

The appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of EPF Acquisition Co 15 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 44, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 185.019 (the "Company").

The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on January 31<sup>st</sup>, 2014, not yet published with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder then reviewed the following agenda (the "Agenda"):

*Agenda*

1. Change of name of the Company to "Renoir Shareco S.à r.l."; and
2. Subsequent amendment of article 1 of the Company's articles of association.

Further to the review of the different items composing the Agenda, the Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company, requested the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company to "Renoir Shareco S.à r.l."

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 1 of the Company's articles of association in order to read as follows:

**" Art. 1.** The name of the company is "Renoir Shareco S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)".

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On express request of the same appearing person, and in case any divergences would arise between the French and the English text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name and residence, said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le dix-huit mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Oracle REO Holdco S.à r.l., une société constituée et existante sous les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 44, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrit auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.096,

ici représentée par Maître Matthias PROCHASKA, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 17 mars 2014.

La procuration, signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») de la société EPF Acquisition Co 15 S.à r.l., une société constituée et existante sous les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 44, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185.019 (la «Société»).

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 31 janvier 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La partie comparante a ensuite considéré l'ordre du jour suivant (l'«ordre du jour»):

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en «Renoir Shareco S.à r.l.»; et
2. Modification corrélative de l'article 1 des statuts de la Société.

Après considération des différents points à l'ordre de jour, l'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis du notaire soussigné qu'il prenne acte des résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination sociale de la société en «Renoir Shareco S.à r.l.».

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Renoir Shareco S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).»

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais déclare qu'à la demande du comparant le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, en foi de quoi, le présent document a été préparé à Luxembourg, à la date donnée en tête.

Le document ayant été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, le comparant a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. Prochaska et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 mars 2014. LAC/2014/13052. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

*Le Receveur ff. (signée):* Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2014.

Référence de publication: 2014050468/89.

(140057859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

**Grosvenor International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 88.464.

In the year two thousand and fourteen, on the twelfth day of the month of February,  
Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Grosvenor Continental Europe Holdings Limited, a company incorporated under the laws of England and Wales with registered number 4233654, whose registered office is at 70 Grosvenor Street, London, W1K 3JP, United Kingdom, (the "Sole Shareholder"),

represented by Jeremy Moore, director, professionally residing in London, pursuant to a proxy dated 6 February 2014 which shall remain annexed to the present deed after having been signed ne varietur by the proxyholder and the under-signed notary,

Being the Sole Shareholder of Grosvenor International S.A. (the "Company"), a société anonyme incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg,

incorporated on 19 July 2002 by deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the “Mémorial”) on 1 October 2002, number 1420. The articles of incorporation (the “Articles”) have been amended for the last time on 12 December 2013 by deed of the undersigned notary, not yet published.

I. The appearing party, acting in the above mentioned capacity, declared and requested the notary to record as follows:

II. The Sole Shareholder holds all fifty-one million three hundred twenty-eight thousand five hundred (51,328,500) Ordinary Shares and all seven million two hundred forty-three thousand seven hundred twenty-four (7,243,724) Non-Voting Preference Shares in issue in the Company so that the total share capital is represented and the resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder.

III. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1) Conversion of the seven million two hundred forty-three thousand seven hundred twenty-four (7,243,724) Non-Voting Preference Shares into seven million two hundred forty-three thousand seven hundred twenty-four (7,243,724) Ordinary Shares with a par value of one point twenty five Euro (EUR 1.25) each.

2) Creation of a new class of shares named Redeemable Preference Shares (the “Creation”) with a par value of one point twenty five Euro (EUR 1.25) each.

Further to the Creation, insertion of article 6.4. in the Articles as follows:

“ 6.4. The Redeemable Preference Shares cannot be converted into Ordinary Shares without the consent of the holders of Ordinary Shares”.

3) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of one hundred twenty-nine million Euro (EUR 129,000,000) to two hundred two million two hundred fifteen thousand two hundred eighty Euro (EUR 202,215,280) by the issuance of one hundred three million two hundred thousand (103,200,000) new Redeemable Preference Shares of a nominal value of one point twenty five Euro (EUR 1.25) each for a total subscription price of one hundred twenty nine million Euro (EUR 129,000,000).

4) Subscription of one hundred three million two hundred thousand (103,200,000) new Redeemable Preference Shares by the Sole Shareholder and payment of the subscription price by the contribution of a claim in an amount of one hundred twenty-nine million Euro (EUR 129,000,000) held by the Sole Shareholder against the Company; acknowledgement of a report by InterAudit, a cabinet de revision agréé, on the value of the contribution in kind at one hundred twenty nine million Euro, allocation of a total of one hundred twenty-nine million Euro (EUR 129,000,000) to the share capital of the Company.

5) Authorisation to the board of directors of the Company (the “Authorisation”) to redeem the Redeemable Preference Shares of the Company in accordance with the newly inserted article 5.5. of the Articles and article 49-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended (the “Redemption”) following a request made in writing by the holder of Redeemable Preference Shares

Further to the Authorisation, insertion of articles 5.4. and 5.5. in the Articles as follows:

“ 5.4. The Shares shall have no fixed term.

5.5. The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem the Redeemable Preference Shares.

Any holder of Redeemable Preference Shares may request in writing that the Company redeems all or part of the Redeemable Preference Shares held by it, in which case the Company shall redeem such Redeemable Preference Shares on the requested date, subject to there being sufficient amounts available for distribution for such redemption.

6) Amendment and restatement of the Articles in order to reflect the amendments pursuant to the items mentioned above

Thereafter the following resolutions were taken by the Sole Shareholder:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolved to convert all the seven million two hundred forty-three thousand seven hundred twenty-four (7,243,724) Non-Voting Preference Shares into seven million two hundred forty-three thousand seven hundred twenty-four (7,243,724) Ordinary Shares with a par value of one point twenty five Euro (EUR 1.25) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolved to create a new class of shares named Redeemable Preference Shares (the “Creation”) with a par value of one point twenty five Euro (EUR 1.25) each and with the rights and obligations as set forth in the amended Articles.

Further to the Creation, the Sole Shareholder resolved to insert article 6.4. in the Articles as follows:

“ 6.4. The Redeemable Preference Shares cannot be converted into Ordinary Shares without the consent of the holders of Ordinary Shares”.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolved to issue one hundred three million two hundred thousand (103,200,000) new Redeemable Preference Shares with a par value of one point twenty five Euro (EUR 1.25) each and to increase the issued share capital of the Company by an amount of one hundred twenty-nine million Euro (EUR 129,000,000) to two hundred two million two hundred fifteen thousand two hundred eighty Euro (EUR 202,215,280).

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder, represented by Jeremy Moore, prenamed, pursuant to a proxy given under private seal, subscribed to one hundred three million two hundred thousand (103,200,000) new Redeemable Preference Shares with a par value of one point twenty five Euro (EUR 1.25) each and fully paid the aggregate subscription price of these one hundred three million two hundred thousand (103,200,000) new Redeemable Preference Shares by the contribution in kind of its claim amounting to one hundred twenty-nine million Euro (EUR 129,000,000) against the Company.

The Sole Shareholder resolved to accept the subscription of the one hundred three million two hundred thousand (103,200,000) new Redeemable Preference Shares and the payment of the aggregate subscription price by way of a contribution of the Sole Shareholder's claim against the Company.

Evidence of the transfer of the contribution in kind to the Company has been shown to the undersigned notary.

The report issued by InterAudit, cabinet de revision agréé, dated 12 February 2014, on the value of the contribution in kind is acknowledged. The conclusion of the report regarding the contribution in kind made by the Sole Shareholder reads as follows:

“Based on the verifications carried out as described above, nothing has come to our attention to indicate that the value of the contribution does not correspond at least to the number and nominal value of the Redeemable Preference Shares to be issued as consideration”.

A copy of such report shall remain annexed to the present deed to be registered therewith.

The Sole Shareholder resolved to approve that the value of the contribution in kind is at least equal to one hundred twenty-nine million Euro (EUR 129,000,000).

The Sole Shareholder resolved that the amount of one hundred twenty-nine million Euro (EUR 129,000,000) is allocated to the share capital of the Company.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolved to authorise the board of directors of the Company (the “Authorisation”) to redeem the Redeemable Preference Shares of the Company in accordance with the newly inserted article 5.5. of article 49-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended (the “Redemption”) under such terms and conditions as the board of directors of the Company may determine within the following limits:

(i) the board of directors of the Company may redeem all the one hundred three million two hundred thousand (103,200,000) new Redeemable Preference Shares:

(ii) the Authorisation is given for a period expiring on 11 February 2019;

(iii) the redemption price shall be the par value of redeemed Redeemable Preference Shares (the “Redemption Price”).

The Sole Shareholder further resolved that any holder of the Redeemable Preference Shares may request in writing that the Company redeems all or part of the Redeemable Preference Shares held by the holder, in which case the Company shall redeem such Redeemable Preference Shares on the requested date, subject to there being sufficient amounts available for distribution for such redemption.

Further to the Authorisation, the Sole Shareholder resolved to insert articles 5.4. and 5.5. in the Articles as follows:

“ **5.4.** The Shares shall have no fixed term.

**5.5.** The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem the Redeemable Preference Shares. Any holder of Redeemable Preference Shares may request in writing that the Company redeems all or part of the Redeemable Preference Shares held by it, in which case the Company shall redeem such Redeemable Preference Shares on the requested date, subject to there being sufficient amounts available for distribution for such redemption.”

*Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend and restate the Articles, including without limitation to reflect the above items, as follows:

**“Title I. - Denomination - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Denomination.** There exists a société anonyme under the name of GROSVENOR INTERNATIONAL S.A. (the «Company»).

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the municipality of Luxembourg by a decision of the Board of Directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent which might interfere with the normal activity at the registered office or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared transferred abroad provisionally by a decision of the Board of Directors until the complete cessation of such extraordinary circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company which is the most suitable for this purpose under such circumstances.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an undetermined period.

**Art. 4. Objects.** The purpose of the Company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The Company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are part of the group of companies to which the Company belongs.

Furthermore, the Company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them. In addition, the Company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the Company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or real estate, likely to enhance or supplement the above-mentioned purposes.

## **Title II. - Capital - Share rights**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The issued corporate capital is set at two hundred two million two hundred fifteen thousand two hundred eighty Euros (EUR 202,215,280), divided into fifty eight million five hundred seventy two thousand two hundred twenty four (58,572,224) Ordinary Shares and one hundred three million two hundred thousand (103,200,000) Redeemable Preference Shares with a par value of one point twenty five Euro (EUR 1.25) each (the «Ordinary Shares» and together with the «Redeemable Preference Shares», the «Shares»).

5.2. The Shares are issued in registered form only and may not be converted into bearer Shares.

The issued capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority rules as for the amendment of the articles of incorporation.

5.3. Whenever an increase of issued capital is made in accordance with this Article 5 or whenever a reduction of the issued share capital and/or the number of shares in issue is made, the Board of Directors shall take steps to amend this Article 5 in order to record the change and the Board of Directors is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

5.4. The Shares shall have no fixed term.

5.5. The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem the Redeemable Preference Shares.

Any holder of Redeemable Preference Shares may request in writing that the Company redeems all or part of the Redeemable Preference Shares held by it, in which case the Company shall redeem such Redeemable Preference Shares on the requested date, subject to there being sufficient amounts available for distribution for such redemption.

### **Art. 6. Form and Transfer of shares.**

6.1. All Shares of the Company shall be registered in the register of shareholders, which shall be kept by the Company or by the agent appointed by the Company to act as registrar and transfer agent (the «Registrar»); such register of shareholders shall contain the name of each holder, his residence or elected domicile, the number of registered Shares held by him and the class to which they belong as well as a bank account to which payments in respect of the Shares, if any, shall be made.

Every transfer of a registered share shall be entered in the register of shareholders. Transfers of Shares shall be effected by delivering the certificate or certificates representing the Shares to the Company or the Registrar, as the case may be (if any were issued), along with an instrument of transfer satisfactory to the Company, or by written declarations of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor and, if the Shares are cleared through a clearing system, by compliance with applicable transfer procedures as laid down by the relevant rules and regulations of the clearing system concerned.

Every registered shareholder must provide the Company or the Registrar, as the case may be, with an address (including a telex or facsimile number, if any) to which all notices and announcements from the Company may be sent as well as a bank account on which all payments in respect of the Shares may be made. Such information may be entered in the register of shareholders.

In the event that a shareholder does not provide such information, the Company may permit a notice to this effect to be entered in the register of shareholders and the shareholder's address will be deemed to be at the registered office of

the Company, or, such other address as may be so entered by the Company from time to time, until another address shall have been provided to the Company by such shareholder.

All payments on the Shares shall be made by telegraphic transfer, free of any costs and fees, to a bank account indicated by the relevant shareholder, failing which payment shall be made by cheque sent at the risk of the shareholder to the shareholder's address as entered in the register of shareholders.

The shareholder may, at any time, change his address, or other information as entered in the register of shareholders by a written notification to the Registrar or to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time for such purpose.

6.2. The Company will recognise only one holder for each share of the Company. In the event of a joint ownership or bare ownership and usufruct or pledge or attachment, the Company may suspend the exercise of any right pertaining to the relevant share until one person shall have been designated to represent the joint owners or bare owners and usufructuaries or pledgors or attaching creditors and attached shareholders vis-à-vis the Company.

6.3. Registered share certificates shall indicate the class of Shares to which they relate and be signed by one director. Such signature may be either manual, printed or a facsimile. If any holder can prove to the satisfaction of the Company that his or her certificate has been mislaid, lost, stolen or destroyed, then, at his or her request, a duplicate certificate may be issued under such conditions as the Company may determine, subject to applicable law.

Damaged share certificates may be exchanged for new ones only by order of the Company, whereupon the damaged certificates shall be delivered to the Company by the holder and shall be cancelled immediately.

The Company may, at its election, charge the shareholder for the costs of a duplicate or a new share certificate and all reasonable expenses incurred by the Company in connection with the issuance and registration thereof or in connection with the cancellation of the old certificate. Any such certificate shall be sent to the holder by mail, at such holder's risk.

6.4. The Redeemable Preference Shares cannot be converted into Ordinary Shares without the consent of the holders of Ordinary Shares.

#### **Art. 7. Voting-rights.**

7.1. Each Ordinary Share carries one vote at all meetings of shareholders.

7.2. The Redeemable Preference Shares shall not carry any voting rights except in the limited circumstances set out in the following paragraph, where Luxembourg law mandates voting rights for Redeemable Preference Shares.

The Redeemable Preference Shares will carry one vote per Redeemable Preference Share and vote with the Ordinary Shares at all meetings of shareholders of the Company when, despite the existence of available statutory profits, the Preferred Amount (as defined in Article 8 below) has not been declared and paid for a period of two successive financial years.

7.3. However, with respect to any matter affecting the rights of the holders of Shares as a class including any matter affecting the rights of the holders of Redeemable Preference Shares, a meeting of the holders of the relevant class or classes of Shares voting as a class is required in order for the resolution to be adopted.

#### **Art. 8. Dividend rights.**

8.1. The accounts of the Company shall be expressed in Euros.

8.2. If and to the extent required by law, five per cent (5%) of the annual net profit of the Company shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as and for as long as such surplus reserve (the «legal reserve») amounts to ten per cent (10%) of the issued capital (excluding any premium paid on Shares) of the Company as stated in Article 5, or as such capital may be increased or reduced from time to time as provided in that Article.

8.3. The remainder of the annual profits and other distributable reserves, as the case may be, shall be distributed pursuant and subject to the conditions of applicable law and these articles of incorporation as follows:

(i) The Redeemable Preference Shares are entitled, if dividends are declared, to receive per annum the Preferred Amount before the Ordinary Shares receive any distribution. The Preferred Amount is a preferred non-cumulative dividend amount per Redeemable Preference Share of one per cent (1%) per annum of the par value of a Redeemable Preference Share at the time of declaration of any dividend.

(ii) If any annual net distributable profit is remaining following distributions to Redeemable Preference Shares as set out above, the Ordinary Shares shall, provided the general meeting so resolves, each receive a dividend per share equal to the amount paid in respect of one Redeemable Preference Share.

(iii) Thereafter any further distribution shall be distributed (subject to approval by the general meeting of shareholders) ratably among holders of Ordinary Shares and Redeemable Preference Shares.

8.4. Any dividends payable by the Company may be paid out of realised profits, carried forward profits and any distributable reserve including available share premium. Such dividends may be paid as annual or interim dividends, the latter being decided upon by the Board of Directors in accordance with Luxembourg law.

Unless specifically expressed otherwise any share premium account shall be distributable.

8.5. Any dividends payable by the Company hereunder which have remained unclaimed for five years from the relevant dividend payment date shall, if the Board of Directors so resolves, be forfeited and cease to remain owing by the Company.

8.6. The Board of Directors shall have the power to decide a payment of interim dividends under the terms and conditions set by law.

**Art. 9. General shareholders' meetings.** Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the power to vote upon the accounts of the Company and the report of the Board of Directors, the appointment and revocation of the members of the Board of Directors and of the auditor and, as provided by Article 8, on the annual dividend that may be proposed by the Board of Directors.

The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notice on the third Wednesday of June of each year at 10:00 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

### Title III. - Management

**Art. 10. Board of directors.** The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their terms and their remuneration are fixed by the general meeting of shareholders.

**Art. 11. Composition and Procedures of Meeting of the Board of Directors.** The Board of Directors will elect from among its members a chairman. When he is unable to assume his functions, he shall be replaced by the eldest director. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the Company.

The Board of Directors shall convene upon call by the chairman, or by the eldest director, when the chairman is unable to assume his functions, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two directors so request.

Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another director as his proxy.

A director may attend at and be considered as being present at a meeting of the Board of Directors by means of a telephone conference or other telecommunications equipment by operation of which all persons participating in the meeting can hear each other and speak to each other.

The Board of Directors can deliberate or act validly only if at least three directors are present or represented at a meeting of the Board of Directors.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting unless otherwise provided for by the present Articles of Incorporation.

Resolutions of the Board of Directors shall be validly taken if approved in writing by all the directors. Such approval may be in a single or in several separate documents.

**Art. 12. Powers.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects.

All powers not expressly reserved by law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with legal requirements.

**Art. 13. Signature.** The Company will be bound by joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director or any other person specifically authorised by the Board of Directors.

**Art. 14. Delegation of powers.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors. The first managing director(s) may be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the Company.

The Board of Directors may also delegate the management of all the affairs or of a division of the Company to one or more managers, and give special powers for specific matters to one or more proxy holders who may or may not be selected from among the members of the Board of Directors and who may or may not be shareholders of the Company.

**Art. 15. Representation.** Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director to whom this task is delegated.

#### **Title IV. - Supervision**

**Art. 16. Auditor.** The Company shall be supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V. - Accounting year**

**Art. 17. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on 1<sup>st</sup> January and shall terminate on 31<sup>st</sup> December in each year.

#### **Title VI. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 18. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, natural or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

The net proceeds of any such liquidation shall be distributed by the liquidators to the shareholders in the following way:

- (i) First, the holders of Redeemable Preference Shares shall be entitled to an amount per Redeemable Preference Share equal to all accumulated but unpaid Preferred Amounts plus the issue price per Redeemable Preference Share (such issue price being the par value plus the attached share premium attributable to each Redeemable Preference Share upon issue less any share premium already previously distributed or allocated to holders of Redeemable Preference Shares without limitation in particular by way of an issue of Shares of whatever class by incorporation of such share premium reserves);
- (ii) Second, the holders of Ordinary Shares shall be entitled to an amount per Ordinary Share equal to one point twenty-five Euro (1.25) each
- (iii) Third, any remaining net liquidation proceeds shall be distributed rateably to the holders of Ordinary Shares and Redeemable Preference Shares.

#### **Title VII. - General provisions**

**Art. 19. Amendment.** All matters not governed by these articles of incorporation are to be construed in accordance with the Luxembourg law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies, as amended.

##### *Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated to be approximately EUR 8,000,-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in the case of divergence between the English and French text, the English version of it will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named in the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholders of the appearing parties signed together with the undersigned notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le douze février.

Par devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Grosvenor Continental Europe Holdings Limited, une société constituée sous le droit d'Angleterre et du pays de Galles, immatriculée sous le numéro 4233654, ayant son siège social à 70, Grosvenor Street, London, W1K 3JP, Royaume-Uni, (l'«Actionnaire Unique»),

représentée par Monsieur Jeremy Moore, administrateur, demeurant professionnellement à Londres, en vertu d'une procuration sous seing privé datée au 6 février 2014 laquelle restera annexée au présent acte après avoir été signée et variatur par le détenteur de la procuration et le notaire.

Etant l'Actionnaire Unique de GROSVENOR INTERNATIONAL S.A. (la "Société"), une société anonyme constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 19 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") n° 1420 du 1<sup>er</sup> octobre 2002. Les statuts de la Société ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 12 décembre 2013 suivant acte de Maître Henri Hellinckx, prénommé, pas encore publié.

I - Le comparant, agissant dans la qualité mentionnée ci-dessus, a déclaré et demandé au notaire d'acter de ce qui suit:

II - L'Actionnaire Unique détient cinquante et un millions trois cent vingt-huit mille cinq cents (51.328.500) Actions Ordinaires et sept millions deux cent quarante-trois mille sept cent vingt-quatre (7.243.724) Actions Privilégiées sans Droit de Vote.

III. Les points dont des délibérations doivent être prises sont les suivants:

1) Reclassification des sept millions deux cent quarante-trois mille sept cent vingt-quatre (7.243.724) Actions Privilégiées sans Droit de Vote en sept millions deux cent quarante-trois mille sept cent vingt-quatre (7.243.724) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq Euro (EUR 1,25) chacune.

2) Création d'une nouvelle classe d'actions nommée Actions Privilégiées Rachetables (la «Création») d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq Euro (EUR 1,25) chacune.

Suite à la Création, insertion de l'article 6.4. dans les Statuts comme suit:

« **6.4.** Les Actions Privilégiées Rachetables ne peuvent être converties en Actions Ordinaires qu'avec l'accord des détenteurs des Actions Ordinaires».

3) Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de cent vingt-neuf millions Euro (EUR 129.000.000) à deux cent deux millions deux cent quinze mille deux cent quatre-vingt Euro (EUR 202.215.280) par l'émission de cent trois millions deux cent mille (103.200.000) nouvelles Actions Privilégiées Rachetables d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq Euro (EUR 1,25) chacune pour un prix de souscription total de cent vingt-neuf millions Euro (EUR 129.000.000).

4) Souscription de cent trois millions deux cent mille (103.200.000) nouvelles Actions Privilégiées Rachetables par l'Actionnaire Unique et paiement du prix de souscription par l'apport de créance de cent vingt-neuf millions Euro (EUR 129.000.000) détenue par l'Actionnaire Unique à l'encontre de la Société; prise de connaissance d'un rapport d'InterAudit, un cabinet de révision agréé, relatif à la valeur de l'apport en nature de cent vingt-neuf millions Euro, allocation d'un total de cent vingt-neuf millions Euro (EUR 129.000.000) au capital social de la Société.

5) Autorisation au conseil d'administration de la Société (l'«Autorisation») de racheter les Actions Privilégiées Rachetables de la Société selon l'article 5.5. nouvellement insérée dans les Statuts et l'article 49-2 de la loi du 10 août 1015 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (le «Rachat») suivant une demande faite en écrite par les détenteurs d'Actions Privilégiées Rachetables.

Suite à l'Autorisation, insertion des articles 5.4. et 5.5. dans les Statuts comme suit:

« **5.4.** Les Actions n'auront pas d'échéance fixe.

**5.5.** La Société peut, dans les limites et selon les conditions prévues par la loi, racheter les Actions Privilégiées Rachetables.

Chaque détenteur d'Actions Privilégiées Rachetables peut demander par écrit que la Société rachète tout ou partie des Actions Privilégiées Rachetables détenues par lui, dans ce cas, la Société doit racheter les Actions Privilégiées Rachetables à la date requise, à la seule condition qu'il y ait des montants suffisants disponible pour la distribution d'un tel rachat.

6) Modification et refonte des Statuts afin de refléter les modifications mentionnées ci-dessus.

Par la suite, les résolutions suivantes ont été prises par l'Actionnaire Unique:

#### *Première résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé de reclassifier sept millions deux cent quarante-trois mille sept cent vingt-quatre (7.243.724) Actions Privilégiées sans Droit de Vote en sept millions deux cent quarante-trois mille sept cent vingt-quatre (7.243.724) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq Euro (EUR 1,25) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé de créer une nouvelle classe d'actions nommée Actions Privilégiées Rachetables (la «Création») d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq Euro (EUR 1,25) chacune et avec les droits et obligations prévus dans les Statuts modifiés.

Suite à la Création, l'Actionnaire Unique a décidé d'insérer l'article 6.4. dans les Statuts comme suit:

« **6.4.** Les Actions Privilégiées Rachetables ne peuvent être converties en Actions Ordinaires qu'avec l'accord des détenteurs des Actions Ordinaires».

#### *Troisième résolution*

L'Actionnaire Unique a décidé d'émettre cent trois millions deux cent mille (103.200.000) nouvelles Actions Privilégiées Rachetables d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq Euro (EUR 1,25) chacune et d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de cent vingt-neuf millions Euro (EUR 129.000.000) à deux cent deux millions deux cent quinze mille deux cent quatre-vingt Euro (EUR 202.215.280).

#### Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique, représenté par Jeremy Moore, mentionné ci-dessus, en vertu de la procuration sous seing privé, a souscrit cent trois millions deux cent mille (103.200.000) nouvelles Actions Privilégiées Rachetables d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq Euro (EUR 1,25) chacune et a entièrement payé le prix de souscription de ces cent trois millions deux cent mille (103.200.000) nouvelles Actions Privilégiées Rachetables par l'apport en nature de sa créance d'un montant de cent vingt-neuf millions Euro (EUR 129.000.000) à l'encontre de la Société.

L'Actionnaire Unique a décidé d'accepter la souscription des cent trois millions deux cent mille (103.200.000) nouvelles Actions Privilégiées Rachetables et le paiement du prix de souscription agrégé par l'apport d'une créance de l'Actionnaire Unique à l'encontre de la Société.

La preuve du transfert de l'apport en nature dans la Société a été montrée au notaire.

Le rapport émis par InterAudit, cabinet de révision agréé, daté au 12 février 2014, relatif à la valeur de l'apport en nature est pris en considération. La conclusion du rapport relatif à l'apport en nature fait par l'Actionnaire Unique est la suivante:

«Sur la base des vérifications faites tel que décrit ci-dessus, rien n'est venu à notre attention pour indiquer que la valeur de l'apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des Actions Privilégiées Rachetables à émettre comme contrepartie.»

Une copie du rapport restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec ce dernier.

L'Actionnaire Unique a décidé d'approuver que la valeur de l'apport en nature est au moins égale aux cent vingt-neuf millions Euro (EUR 129.000.000).

L'Actionnaire Unique a décidé que le montant de cent vingt-neuf millions Euro (EUR 129.000.000) est alloué au capital social de la Société.

#### Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé d'autoriser le conseil d'administration de la Société (l'«Autorisation») de racheter les Actions Privilégiées Rachetables de la Société selon l'article 5.5. nouvellement inséré dans les Statuts et l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (le «Rachat») selon les conditions à déterminer par le conseil d'administration de la Société dans les limites suivantes:

(i) le conseil d'administration peut racheter toutes les cent trois millions deux cent mille (103.200.000) Actions Privilégiées Rachetables;

(ii) l'Autorisation vaut pour une période expirant le 11 février 2019;

(iii) le prix de rachat devra être la valeur nominale des Actions Privilégiées Rachetables (le «Prix de Rachat»).

L'Actionnaire Unique a également décidé que chaque détenteur d'Actions Privilégiées Rachetables peut demander par écrit que la Société rachète toute ou partie des Actions Privilégiées Rachetables détenues par lui, dans ce cas, la Société doit racheter les Actions Privilégiées Rachetables à la date requise, à la seule condition qu'il y ait des montants suffisants disponible pour la distribution d'un tel rachat.

Suite à l'Autorisation, l'Actionnaire Unique a décidé d'insérer les articles 5.4. et 5.5. dans les Statuts comme suit:

« **5.4.** Les Actions n'ont pas d'échéance fixe.

**5.5.** La Société peut, dans les limites et selon les conditions prévues par la loi, racheter les Actions Privilégiées Rachetables.

Chaque détenteur d'Actions Privilégiées Rachetables peut demander par écrit que la Société rachète tout ou partie des Actions Privilégiées Rachetables détenues par lui, dans ce cas, la Société doit racheter les Actions Privilégiées Rachetables à la date requise, à la seule condition qu'il y ait des montants suffisants disponible pour la distribution d'un tel rachat.»

#### Sixième résolution

L'Actionnaire Unique a décidé de modifier et de refondre les Statuts, y inclus, mais sans limitation, afin de refléter les points mentionnés ci-dessus, comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Dénomination.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de GROSVENOR INTERNATIONAL S.A. (la «Société».)»

**Art. 2. Siège social.** Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la même commune par simple décision du Conseil d'Administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger par une résolution du Conseil d'Administration, jusqu'à cessation complète de telles circonstances extraordinaires.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la Société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la Société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la Société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière ou immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

## **Titre II. - Capital - Droits attachés aux actions**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social émis est fixé à deux cent deux millions deux cent quinze mille deux cent quatre-vingt euros (EUR 202.215.280), divisé en cinquante-huit millions cinq cent soixante-douze mille deux cent vingt-quatre (58.572.224) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires») et cent trois millions deux cent milles (103.200.000) actions privilégiées rachetables (les «Actions Privilégiées Rachetables») d'une valeur de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1.25) chacune (avec les Actions Ordinaires, les «Actions»).

5.2. Les Actions sont émises sous la forme nominative seulement et ne peuvent être transformées en Actions au porteur.

Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires votant aux conditions de quorum et de majorité requises en cas de modification statutaire.

5.3. Lorsqu'une augmentation du capital émis est faite selon les termes de cet Article 5 ou lorsqu'une réduction du capital émis et/ou du nombre d'actions en émission est faite, le Conseil d'Administration prend des mesures pour modifier cet Article 5 afin d'acter le changement et le Conseil d'Administration peut prendre ou autoriser les mesures requises pour l'exécution et la publication de ce changement selon les termes prévues par la loi.

5.4. Les Actions n'ont pas d'échéance fixe.

5.5. La Société peut, dans les limites et selon les conditions prévues par la loi, racheter les Actions Privilégiées Rachetables.

Chaque détenteur d'Actions Privilégiées Rachetables peut demander par écrit que la Société rachète toute ou partie des Actions Privilégiées Rachetables détenues par lui, dans ce cas, la Société doit racheter les Actions Privilégiées Rachetables à la date requise, à la seule condition qu'il y ait des montants suffisants disponible pour la distribution d'un tel rachat.

### **Art. 6. Forme et transfert d'actions.**

6.1. Toutes les Actions de la Société seront enregistrées dans le registre des actionnaires qui sera tenu par la Société ou par l'agent qu'elle aura désigné comme responsable du registre et agent de transfert (le «Responsable du registre»); ce registre des actionnaires doit contenir le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile, le nombre d'Actions Nominatives qu'il détient, la classe d'actions à laquelle elles appartiennent ainsi qu'un compte bancaire sur lequel des paiements relatifs aux Actions seront faits le cas échéant.

Chaque transfert d'une action nominative sera inscrit dans le registre des actionnaires. Les transferts d'Actions s'effectueront par la remise du ou des certificats représentant les Actions à la Société ou au Responsable du registre, selon le cas (si de telles actions ont été émises), accompagné d'un document de transfert satisfaisant pour la Société, ou par la déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par des personnes dûment mandatées pour le faire et, si les Actions sont transférées selon un système de compensation, le transfert s'effectuera selon les termes des procédures de transfert telles que mises en place par les règles et réglementation du système de compensation.

Chaque actionnaire nominatif doit fournir à la Société ou au Responsable du registre, selon le cas, une adresse (incluant un numéro de télex ou de télécopie, le cas échéant) à laquelle toutes les notifications et annonces de la Société seront envoyées, ainsi qu'un compte bancaire sur lequel tous les paiements relatifs aux Actions peuvent être effectués. Cette information devra être inscrite dans le registre des actionnaires.

Au cas où un actionnaire ne fournirait pas cette information, la Société pourrait faire une notification à cet effet qui serait inscrite dans le registre des actionnaires et l'adresse de l'actionnaire sera réputée être au siège social de la Société

ou à une autre adresse que pourrait enregistrer la Société de temps en temps, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie à la Société par cet actionnaire.

Tous les paiements relatifs à des Actions seront faits par transfert télégraphique, sans coûts ni frais sur un compte bancaire indiqué par l'actionnaire concerné, ou à défaut le paiement sera effectué par chèque envoyé aux risques de l'actionnaire à l'adresse de l'actionnaire telle qu'inscrite dans le registre des actionnaires.

L'actionnaire peut, à tout moment, changer son adresse, ou toute autre information inscrite dans le registre des actionnaires par une notification écrite au Responsable du registre ou au siège social de la Société, ou à une autre adresse qui peut être fixée par la Société de temps en temps pour les besoins de la cause.

6.2. La Société ne reconnaîtra qu'un seul actionnaire pour chaque action de la Société. Dans l'hypothèse d'une copropriété ou d'une nue-propriété et d'un usufruit ou d'un nantissement ou d'une saisie, la Société peut suspendre l'exercice de tout droit relatif à l'action concernée jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée pour représenter devant la Société les copropriétaires ou les nus-propriétaires ou les usufruitiers ou les gagistes ou les créanciers saisissants et les actionnaires saisis.

6.3. Les certificats d'action nominative indiqueront la classe d'Actions dont elle relève et seront signés par un administrateur. Cette signature peut être manuscrite, imprimée ou obtenue par télécopie. Si un actionnaire peut prouver à la satisfaction de la Société que son certificat a été égaré, perdu, volé ou détruit, alors, à sa demande, un certificat dupliqué peut être émis selon les conditions que peut déterminer la Société, en fonction de la loi applicable.

Les certificats d'actions endommagés peuvent être échangés contre de nouveaux seulement sur ordre de la Société, sur quoi les certificats endommagés seront remis à la Société par l'actionnaire et seront annulés immédiatement.

La Société peut, discrétionnairement, facturer à l'actionnaire le coût du duplicata ou du nouveau certificat d'actions ainsi que toutes les dépenses raisonnables engagées par la Société en rapport avec l'émission et l'enregistrement dont il est question ou en rapport avec l'annulation de l'ancien certificat. Ce certificat sera envoyé à l'actionnaire par courrier, à ses risques.

6.4. Les Actions Privilégiées Rachetables ne peuvent être converties en Actions Ordinaires qu'avec l'accord des détenteurs d'Actions Ordinaires.

#### **Art. 7. Droits de vote.**

7.1. Chaque Action Ordinaire représente une voix dans toutes les assemblées d'actionnaires.

7.2. Les Actions Privilégiées Rachetables ne donnent droit à aucun droit de vote excepté dans les circonstances limitatives exposées dans le paragraphe suivant où la loi luxembourgeoise accorde des droits de vote aux Actions Privilégiées Rachetables.

Les Actions Privilégiées Rachetables donnent droit à une voix par Action Privilégiée Rachetables permettant de voter avec les Actions Ordinaires dans toutes les assemblées d'actionnaires de la Société lorsque, en dépit de l'existence de bénéfices sociaux disponibles, le Montant Privilégié (tel que défini dans l'Article 8. ci-dessous) n'a pas été déclaré, ni payé pendant une période de deux années sociales successives.

7.3. Cependant, en ce qui concerne les matières affectant les droits des détenteurs d'actions appartenant à une même classe incluant toute matière affectant les droits des détenteurs d'Actions Privilégiées Rachetables, une assemblée des détenteurs d'actions de la ou des classes d'actions considérées votant en tant que classe, est requise pour que la résolution soit adaptée.

#### **Art. 8. Droits aux dividendes.**

8.1. Les comptes de la Société seront exprimés en Euros.

8.2. Si et dans la mesure où cela est requis par la loi, cinq pour-cent (5%) du bénéfice annuel net de la Société sera alloué à une réserve légale. Cette allocation ne sera plus requise dès que et aussi longtemps que cette réserve (la «réserve légale») aura atteint dix pour cent (10%) du capital émis (excluant toute prime d'émission payée sur les Actions) de la Société tel que prévu à l'Article 5, ou tel que ce capital peut être augmenté ou réduit de temps en temps comme il est prévu dans cet Article.

8.3. Le reste des bénéfices annuels et des autres réserves distribuables, le cas échéant, pourra être distribué conformément et sous réserve des conditions de la loi applicable et de ses statuts comme suit:

(i) les Actions Privilégiées Rachetables percevront, si les dividendes sont déclarés par année, le Montant Privilégié avant que les Actions Ordinaires ne reçoivent une quelconque distribution. Le Montant Privilégié est le montant d'un dividende privilégié cumulatif par Action Privilégiée Rachetable d'un pour cent (1%) par an de la valeur nominale d'une Action Privilégiée Rachetables à la date de déclaration de tout dividende.

(ii) Si un bénéfice annuel net distribuable demeure après les distributions faites aux Actions Privilégiées Rachetables telles qu'exposé ci-dessus, les Actions Ordinaires pourront, pourvu que l'assemblée générale prenne une résolution en ce sens, chacune recevoir un Dividende par action égal au montant payé pour une Action Privilégiée Rachetable.

(iii) Après cela, toute autre distribution sera effectuée (sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires) au pro rata entre les détenteurs d'Actions Ordinaires et d'Actions Privilégiées Rachetables.

8.4. Tout Dividende payable par la Société peut provenir de bénéfices réalisés, de bénéfices reportés à nouveau et de réserves distribuables incluant la prime d'émission disponible.

Ces Dividendes peuvent être payés en tant que Dividendes annuels ou intérimaires, ces derniers étant décidés par le Conseil d'Administration conformément à la loi luxembourgeoise. Sauf disposition contraire tout compte prime d'émission sera distribuable.

8.5. Tout Dividende payable par la Société qui n'a pas été réclamé pendant cinq ans à compter de la date de paiement du dividende concerné sera perdu, si le Conseil d'Administration prend une résolution, en ce sens, et cessera d'être du par la Société.

8.6. Le Conseil d'Administration aura le pouvoir de décider le paiement de Dividendes intérimaires sous les termes et conditions prévus par la loi.

**Art. 9. Assemblées générales des actionnaires.** Toute assemblée régulièrement constituée des actionnaires de la Société devra représenter l'entière des actionnaires de la Société. L'assemblée générale se prononcera en votant sur les comptes de la Société ainsi que sur le rapport du Conseil d'Administration, sur la nomination et la révocation des membres du Conseil d'Administration et de l'Auditeur et, tel que prévu par l'Article 8, sur le Dividende annuel que peut proposer le Conseil d'Administration.

L'assemblée annuelle sera tenue à Luxembourg au lieu qui sera précisé dans la notification concernée le troisième jour du mois de juin à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale sera tenue le jour ouvrable suivant.

### Titre III. - Administration

**Art. 10. Conseil d'administration.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

**Art. 11. Composition et déroulement d'une réunion du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président.

En cas d'empêchement d'assumer ses fonctions, il sera remplacé par l'administrateur le plus âgé.

Le premier président sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires suivant la constitution de la Société.

Le Conseil d'Administration sera convoqué sur demande du président ou par l'administrateur le plus âgé si le président est empêché et aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent. Il doit être convoqué sur demande de deux administrateurs.

Les membres du conseil d'administration recevront une convocation écrite pour toute réunion du conseil d'administration au moins 24 heures avant l'heure fixée pour une telle réunion, à moins d'événements urgents auquel cas la nature de ces événements sera précisée dans la convocation. Il peut être renoncé à cette convocation par le consentement par écrit, télécopie, câble, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité en soit établie, par transmission électronique de chaque administrateur.

Pour des réunions individuelles tenues aux heures et lieux prévus à l'avance par un calendrier adopté par une décision du conseil d'administration, des convocations individuelles ne sont pas requises.

Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, télécopie, câble, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité en soit établie, transmission électronique, un autre administrateur comme son représentant.

Un administrateur peut assister et être considéré comme étant présent à une réunion du conseil d'administration par l'intermédiaire d'une conférence téléphonique ou d'un autre équipement de télécommunication en vertu duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et parler ensemble.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et agir que si au moins trois administrateurs sont présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil d'administration sera prise par une majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à une telle réunion, sauf disposition contraire des présents statuts.

Les résolutions du conseil d'administration pourront être valablement prises si elles ont approuvées par écrit par tous les administrateurs. Pareille approbation pourra être contenue dans un seul ou plusieurs documents.»

**Art. 12. Pouvoirs.** Le Conseil d'Administration est investi par des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par ces statuts à l'assemblée générale des actionnaires tombent dans la compétence du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut payer des acomptes sur dividendes en se conformant aux exigences légales.

**Art. 13. Signature.** La Société sera liée par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la seule signature du directeur général ou de toute autre personne spécialement autorisée par le Conseil d'Administration.

**Art. 14. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués. Le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s) pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la Société.

Le Conseil d'Administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 15. Représentation.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### Titre IV. - Surveillance

**Art. 16. Auditeurs.** La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### Titre V. - Année sociale

**Art. 17. Année sociale.** L'année sociale de la Société commencera le 1<sup>er</sup> janvier et s'achèvera le 31 décembre de chaque année.

#### Titre VI. - Dissolution - Liquidation

**Art. 18. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Les produits nets de cette liquidation seront distribués par les liquidateurs aux actionnaires dans l'ordre suivant:

(i) Premièrement, les détenteurs d'Actions Privilégiées Rachetables auront droit à un montant par Action Privilégiée Rachetable qui équivaut à tous les Montants Privilégiés accumulés mais non payés plus le prix d'émission par Action Privilégiée Rachetable (ce prix d'émission étant constitué par la valeur nominale plus la prime d'émission attachée à chaque Action Privilégiée Rachetable émise moins toute prime d'émission déjà préalablement distribuée ou allouée au détenteurs d'Actions Privilégiées Rachetables sans limitation en particulier au moyen d'une émission d'Actions de n'importe quelle classe par incorporation de telles réserves de prime d'émission),

(ii) Deuxièmement, les détenteurs d'Actions Ordinaires auront droit à un montant par Action Ordinaire d'un virgule vingt-cinq Euros (1.25) chacun;

(iii) Troisièmement, tout produit net de liquidation restant sera distribué au pro rata aux détenteurs d'Actions Ordinaires et d'Actions Privilégiées Rachetables.

#### Titre VII. - Dispositions générales

**Art. 19. Modification.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement EUR 8.000,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les mandataires ont signé ensemble avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: J. MOORE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 février 2014. Relation: LAC/2014/8076. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 avril 2014.

Référence de publication: 2014050531/667.

(140057978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

**Isle Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.493.000,00.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 159.729.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fourth day of the month of January,  
Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Item Limited, a company incorporated under the laws of Malta, having its registered office at Block A, Ground Floor, Aviation Park, Civil Aviation Avenue, Luqa LQA, 9023 Malta (the "Sole Shareholder"),

represented by Me Namik Ramic, maître en droit, professionally residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 24 January 2014 (such proxy to be registered together with the present deed),

being the Sole Shareholder and holding all the nine million eight hundred seventy-six thousand five hundred (€9,876,500) shares in issue in Isle Lux S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B159.729 and incorporated on 3 March 2011 by deed of Maître Edouard DELOSCH, notary then residing in Rambrouch published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), under number C-1179 of 1 June 2011. The articles of incorporation of the Company have been last amended by deed of Maître Edouard Delosch, prenamed, on 16 January 2014, not yet published in the Mémorial.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The Sole Shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

(B) The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1. Increase of the issued share capital by an amount of six hundred sixteen thousand five hundred Euros (€616,500) from currently nine million eight hundred seventy-six thousand five hundred Euros (€9,876,500) to ten million four hundred ninety-three thousand Euros (€10,493,000) by the creation and issue to the Sole Shareholder of six hundred sixteen thousand five hundred (616,500) shares, each with a nominal value and subscription price of one Euro (€1.00), subscription and payment of the six hundred sixteen thousand five hundred (616,500) shares by way of a contribution in cash of an aggregate amount of six hundred sixteen thousand five hundred Euros (€616,500) and consequential amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company.

Thereupon the Sole Shareholder has passed the following resolution:

*Sole resolution*

It is resolved to increase the issued share capital by an amount of six hundred sixteen thousand five hundred Euros (€616,500) from currently nine million eight hundred seventy-six thousand five hundred Euros (€9,876,500) to ten million four hundred ninety-three thousand Euros (€10,493,000) by the creation and issue to the Sole Shareholder of six hundred sixteen thousand five hundred (616,500) shares (the "New Shares"), each with a nominal value and subscription price of one Euro (€1.00).

The New Shares have been subscribed by the Sole Shareholder, here represented as aforementioned, at a total issue price of six hundred sixteen thousand five hundred Euros (€616,500) and paid in cash by the Sole Shareholder, pursuant to a subscription form which having been signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Evidence of such payments for the New Shares has been given to the undersigned notary.

Consequently it is resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at ten million four hundred ninety-three thousand Euros (€10,493,000) divided into ten million four hundred ninety-three thousand (10,493,000) shares with a nominal value of one Euro (€1.00) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association."

There being no further business on the agenda the meeting was closed.

*Expenses*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about EUR 2,500.-.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name and residence, said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatrième jour du mois de janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A comparu**

Item Limited, une société constituée en vertu des lois de Malte, ayant son siège social à Block A, Ground Floor, Aviation Park, Civil Aviation Avenue, Luqa LQA, 9023 Malte (l'«Associé Unique»),

représentée par Me Namik Ramic, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 24 janvier 2014 (laquelle sera enregistrée avec le présent acte),

étant l'associé unique et détenant l'intégralité des neuf millions huit cent soixante-seize mille cinq cents (9.876.500) parts sociales émises de Isle Lux S.à.r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.729, et constituée le 3 mars 2011 suivant acte reçu de Maître Edouard Delosch, notaire résidant alors à Rambrouch, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro C-1179 du 1<sup>er</sup> juin 2011. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 8 août 2013 suivant acte reçu de Maître Edouard Delosch, prénommé, non encore publié au Mémorial.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

(A) L'Associé Unique détient l'intégralité des parts sociales émises par la Société de sorte que des décisions puissent être prises valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(B) Les points sur lesquels des résolutions doivent être adoptées sont les suivants:

1. Augmentation du capital social émis d'un montant de six cent seize mille cinq cents euros (616.500 €) afin de le porter de son montant actuel de neuf millions huit cent soixante-seize mille cinq cents euros (9.876.500 €) à dix millions quatre cent quatre-vingt-treize mille euros (10.493.000 €) par la création et l'émission à l'Associé Unique de six cent seize mille cinq cents (616.500) parts sociales, d'une valeur nominale et d'un prix de souscription d'un euro (1,00 €) chacune, la souscription et le paiement des six cent seize mille cinq cents (616.500) parts sociales par voie d'un apport en numéraire d'un montant total de six cent seize mille cinq cents euros (616.500 €), et modification en conséquence du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société.

Sur ce, l'Associé Unique a pris la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

Il est décidé d'augmenter le capital social émis d'un montant de six cent seize mille cinq cents euros (616.500 €) afin de le porter de son montant actuel de neuf millions huit cent soixante-seize mille cinq cents euros (9.876.500 €) à dix millions quatre cent quatre-vingt-treize mille euros (10.493.000 €) par la création et l'émission à l'Associé Unique de six cent seize mille cinq cents (616.500) parts sociales (les «Nouvelles Parts Sociales»), d'une valeur nominale et d'un prix de souscription d'un euro (1,00 €) chacune.

Les Nouvelles Parts Sociales ont été souscrites par l'Associé Unique ici représenté comme il est dit, à un prix total d'émission de six cent seize mille cinq cents euros (616.500 €) et payées en espèces par l'Associé Unique, conformément à un formulaire de souscription qui a été signé par la personne comparante et le notaire instrumentant et qui restera annexé au présent acte pour être soumis, avec lui, aux formalités d'enregistrement.

La preuve du paiement des Nouvelles parts sociales a été montrée au notaire soussigné.

Partant, il a été décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à dix millions quatre cent quatre-vingt-treize mille euros (10.493.000 €) divisé en dix millions quatre cent quatre-vingt-treize mille (10.493.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,00 €) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée selon les modalités requises en matière de modification des présents statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société ou qui lui seront imputés dans le cadre de son augmentation du capital social au taux fixe d'enregistrement de la perception fiscale, sont estimés à approximativement EUR 2.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît qu'à la demande des parties aux présentes, le présent acte a été rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes parties, la version anglaise fera foi en cas de divergences entre les textes français et anglais.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son prénom, nom et lieu de résidence, ledit comparant a signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: N. RAMIC et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 janvier 2014. Relation: LAC/2014/4571. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 février 2014.

Référence de publication: 2014050555/119.

(140057818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

**SCI Villa MichelAngelo, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20A, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg E 4.883.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Associés tenue au siège le 15 janvier 2014*

1- Il résulte d'un acte authentique reçu par Maître Bruno LONG, Notaire de résidence à Grimaud (France) en date du 18 décembre 2013, que Madame Micheline Suzanne Marie Louise MAGRINI VALENTIN, demeurant à L-2535 Luxembourg, 20A, boulevard Emmanuel Servais, a apporté à la société SCI Villa MichelAngelo, la nue propriété d'une propriété bâtie, sise Commune de Grimaud (France), Domaine de Bartole, 5, Les Lacets de la Fontaine, dénommée villa «MichelAngelo». L'apport qui précède est consenti et accepté moyennant attribution à Madame Micheline Suzanne Marie Louise MAGRINI VALENTIN de 88.000 nouvelles parts d'intérêts d'une valeur nominale de 10,00 €.

Au terme de l'augmentation de capital susvisée, le capital social de la société est porté à huit cent quatre vingt un mille euros (881.000,00- EUR), représenté par quatre-vingt huit mille cent (88.100) parts d'intérêts d'une valeur nominale de dix euros (10,00- EUR), souscrites comme suit:

1. - Madame Micheline MAGRINI VALENTIN, prénommée, quatre-vingt huit mille . . . . .	88.000
2. - Monsieur Gian-Marco MAGRINI, prénommé, trente trois . . . . .	33
3. - Monsieur Eric MAGRINI, prénommé trente quatre . . . . .	34
4. - Monsieur Xavier MAGRINI, prénommé trente trois . . . . .	33
TOTAL: quatre-vingt huit mille cent . . . . .	88.100

2- Madame Micheline Suzanne Marie Louise MAGRINI VALENTIN, née le 15 septembre 1925 à Paris (France), demeurant à L-2535 Luxembourg, 20A, boulevard Emmanuel Servais est nommée gérante en remplacement de Monsieur Eric MAGRINI, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 15 janvier 2014.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014050815/35.

(140057669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2014.

**Pilot Project Software S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 159.805.

Par la présente, je vous informe de ma démission de ma fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.  
Luxembourg, le 7 avril 2014. François Manti.

Référence de publication: 2014051358/9.

(140058267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2014.